

# Tartaras

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | ANNÉE 2021



GRAND ANGLE  
MURIGNEUX P.12



# SOMMAIRE



4

RETOUR EN IMAGES



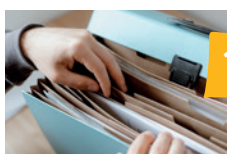
8

QUOI DE NEUF ?



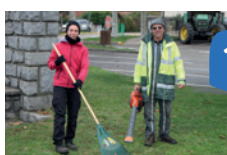
12

GRAND ANGLE



16

PERSPECTIVES



18

EN COULISSES



20

IL ÉTAIT UNE FOIS



25

ELAN ASSOCIATIF



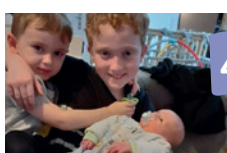
31

S'INSTRUIRE & SE CULTIVER



37

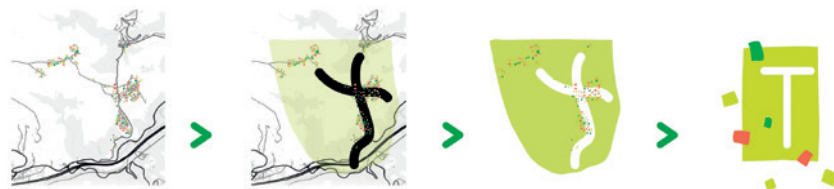
BON À SAVOIR



42

ETAT CIVIL/AGENDA

## #NAISSANCE D'UN LOGO



Pour ce nouveau logo, l'envie était de mettre en avant le village et sa situation: son territoire idéalement situé dans le département de la Loire, en bordure du Rhône, facile d'accès, dominant le Gier et au coeur des collines rhodaniennes, face à la réserve naturelle du Pilat.

Mais c'est également un village qui rassemble des habitants de plusieurs horizons et qui a une façon singulière et vivante de rayonner, « au croisement des chemins ».

Le logo est issu d'un plan du territoire, mettant en avant l'environnement et ses habitants. Le rectangle vert délimite un espace, celui de la commune de tartaras

et les petits rectangles colorés symbolisent les maisons et la dynamique insuflée par ses habitants.

Tartaras, c'est un ensemble d'habitants avec des personnalités, des compétences, des sourires, des histoires, des rêves, des besoins, ...

Tartaras, c'est l'envie d'aller à la rencontre de cette diversité et de cette singularité pour s'enrichir les uns, les autres.

C'est cette vision que nous voulions traduire dans ce numéro #36 du Bulletin Municipal.

En vous souhaitant une bonne lecture ...

facebook

Abonnez-vous, likez, partagez !

Le village rejoint les réseaux sociaux ! Retrouvez les dernières actualités du village sur le nouveau site : <https://www.facebook.com/Village-de-Tartaras-207657001268375/>

illiwap

L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la commune

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

**Suivez l'actualité de votre commune !**

**illiwap vous permet d'être informé quand vous voulez, comme vous voulez, de qui vous voulez !**

L'application unique pour toutes vos sources d'information

Suivre les informations de l'école de votre enfant, du club de football, du bulletin de la commune, de l'association de voisins, de votre entreprise, suivre les préparatifs d'un événement, etc, n'a jamais été aussi simple... L'application unique, sans frontière

Où que vous soyez sur la planète, vous choisissez l'information, locale, nationale, internationale, et vous êtes prévenus en temps réel des événements majeurs locaux: Alertes météo, pollutions,

accidents, climatiques, circulation, etc  
**CHOISIR SES SOURCES D'INFORMATION**

Pour obtenir les informations des stations choisies, il suffit de rentrer le code illiwap de la station ou de taguer son QRCode

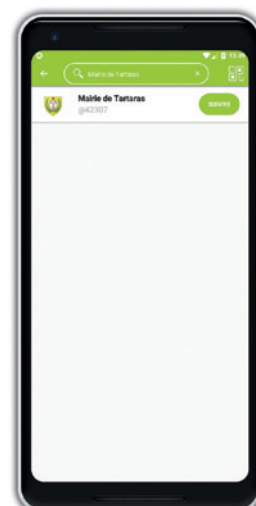
**ETRE AU COEUR DES ALERTES LOCALES**

Illiwap permet de recevoir les alertes en temps réel des institutions reconnues, en fonction de l'endroit où vous vous trouvez : alertes pollutions, météo, climatiques, etc. Vous êtes prévenus en temps réel !

Une nouvelle fonctionnalité  
Par l'intermédiaire d'un nouvel onglet «agenda», vous êtes informés de tous les événements culturels, animations, ... sur la commune

en cliquant sur «mes événements» ou sur les communes environnantes en cliquant sur «à proximité».

N'hésitez pas à partager l'information !





Madame, Monsieur,

En préparant cet « édito du maire », je n'imaginai pas alors que les restrictions sanitaires impacteraient encore nos vies.

Comme le veulent nos coutumes nous allons formuler nos traditionnels vœux de santé, bonheur et réussite.

Plus que jamais, après une année 2021 qui a de nouveau bousculé nos certitudes et nos habitudes, qui nous a privé de certaines de nos libertés et surtout qui a montré la fragilité de tout un système face à un ennemi microscopique, nous voulons croire en ces vœux de retour à la sérénité.

Mes chers concitoyens, même si nous savons que l'année 2022 nous apportera encore son lot d'incertitudes, nous avons tous appris de cette crise. De belles solidarités, des nouvelles façons de vivre ensemble, un retour à l'essentiel et aux fondamentaux. Avec à la clé un besoin grandissant d'aller vers l'avant et d'avancer.

Dans un village de 980 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite.

Les ressources sont contraintes et nous pouvons nous réjouir de compter l'une des plus faibles fiscalités des communes du Département de la Loire, récompense d'une gestion rigoureuse.

J'ai cependant la conviction avec le conseil municipal, que nous avons pu durant cette année, concrétiser certains projets et travaux comme :

- La création d'un marché,
- Une programmation culturelle de qualité,
- L'entretien de nos différents bâtiments communaux,
- Divers aménagements de voirie et d'assainissements ...

Cette année encore, en raison des conditions actuelles, certains projets avancent plus doucement mais ils trouveront une réalisation.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour remercier la commission communication pour cette toute nouvelle version de votre bulletin municipal.

La charte graphique du bulletin municipal n'avait pas changé depuis quelques années, j'espère que cette nouvelle proposition visuelle vous plaira.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue.

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Permettez-moi, au nom de toute la municipalité, de vous souhaiter mes plus sincères et chaleureux vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Jérôme Gabiaud  
Maire de Tartaras

# RETOUR EN IMAGES

## UNE ANNÉE REMPLIE D'ÉMOTIONS

5  
JUIN

### #Balades commentées

Dans le cadre de la semaine du développement durable de Saint Etienne Métropole, dont le thème cette année était « bifurcation », des balades commentées avec découverte du milieu naturel et lecture de paysage ont été organisées par la commune en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Parc Naturel Régional du Pilat.

En communiquant sur le thème de la Trame Verte et Bleue, la journée s'est articulée autour de 2 programmes :

- le matin pour les enfants du CIVL avec une balade découverte en surplomb des méandres du Gier
- l'après-midi pour un large public, les animateurs nous ont conduit vers d'autres lieux remarquables d'un point de vue de la biodiversité : vallon boisé d'un côté, agriculture de l'autre côté, avec des éléments ponctuels intéressants (arbres à cavité le long de la route, mare très bien entretenue, vue sur les monts du Pilat...)

Vous avez été nombreux à porter un intérêt à cette animation. Nous espérons renouveler l'expérience en relation avec le patrimoine naturel de la commune et du développement durable.



29  
AOÛT

### #Spectacle Loupapapoul

Après 18 mois de fermeture, c'est le 29 août dernier que nous avons assisté au 1er lever de rideau à l'espace culturel du Chatelard.

Le conte musical de Romain Lateltin et Théophile Ardy, Loupapapoul a émerveillé petits et grands. Pour certains enfants, ce fut l'occasion de vivre leur premier spectacle !



26  
SEPT.

### #Spectacle Mr Maxence

Monsieur Maxence aux pays des 5 sens

Le 26 septembre, nous avons enchaîné avec un spectacle destiné à un jeune public, dès 18 mois pour les plus petits !

Pari réussi pour ce voyage ludique aux pays des 5 sens. A l'aide d'outils pédagogiques, Monsieur Maxence a emmené les enfants à la découverte du goût, de l'ouïe, du toucher, de l'odorat et de la vue. Nous espérons avoir stimulé l'éveil artistique des enfants !



**24**  
OCT.



## #Octobre Rose

BRAVO !  
A toutes les bénévoles, à toutes les couturières qui ont relevé le défi !  
355 bonnets confectionnés pour la première édition !  
C'est beau !

**21**  
OCT.

## #Rhino Jazz

Ça swingue à Tartaras !  
L'édition 2020 annulée, le 21 octobre 2021 fut une soirée de retrouvailles !  
Le groupe Karim Addadi Organ Trio a fait vibrer le public dans une ambiance « good vibes » des jazz clubs cosy. Leurs prestations, groove survolté et ballades alanguies, le son très « churchy » de leur blue-soul gospel ont fait de cette soirée un moment d'intense partage.



**7**  
NOV.

## #Concert Yvan Marc

Le Covid-19 et le pass sanitaire freinent le retour du public dans les salles de spectacles. Toutefois, si l'on compare le nombre d'entrées cette année à Tartaras, à la fréquentation générale des lieux de culture, nous pouvons être fiers de l'accueil du public aux spectacles et concerts programmés depuis fin août.

Ce fut le cas pour le concert presque intimiste d'Yvan Marc. Bien qu'habitué aux grandes scènes, le chanteur de la Haute-Loire a enchanté nos oreilles de ses textes poétiques et engagés vers la nature, la forêt du Meygal dans le Massif d'où il tire son inspiration et lui sert de décor.



11  
NOV.



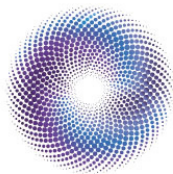
## #Commémoration

Les deux dernières années ont laissé peu de place aux rassemblements. Les cérémonies commémoratives ont eu lieu en comité restreint. Seuls, les maires ont rendu hommage aux morts de toutes les guerres. L'année 2021 marquera le retour de ces rassemblements grâce à l'allègement de quelques restrictions sanitaires. A la fin de l'été, nous avons célébré la libération de Rive de Gier et des combats qui l'ont précédés, au côté de l'Amicale des Anciens de la Résistance et Amis du secteur Gier. Le 18 septembre, une gerbe a été déposée devant la stèle du Rocher Percé. Le 11 novembre dernier, nous avons honoré « tous les morts pour la France », des conflits anciens ou actuels, civils ou militaires. Une gerbe déposée au pied des monuments aux morts du cimetière de Dargoire et de Tartaras témoigne de notre reconnaissance.

## #Boîte aux lettres du père Noël

L'année 2020 restera marquée dans la mémoire de tous... Elle nous a entre autre, privé de manifestations, de rencontres, de partages... C'est de là que notre réflexion est partie, « comment en cette fin d'année apporter aux familles un peu de douceur, de féerie et de joie sans pouvoir se rencontrer, se retrouver ? ... » L'idée de créer une boîte aux lettres du Père Noël est née assez rapidement ! Quoi de mieux pour rendre heureuses les familles, que de voir briller les yeux de leurs enfants en déposant leur lettre pleine d'espoir dans la boîte magique qui a été créée bénévolement par les lutins du Père Noël pour l'occasion. C'est un secret vous ne le direz pas, mais le père Noël a été très touché de lire toutes ces belles lettres et a été ravi de pouvoir répondre à tous les enfants... Cette initiative lui a créé un peu de travail, 66 réponses à faire et à distribuer, mais il a été enchanté et remercie tous les enfants. Il attend vos lettres avec impatience pour l'année prochaine !!!

3  
DEC.



**GALISS'COM**  
AGENCE DE COMMUNICATION

Création de site web  
**Développement d'applications internet**  
Création graphique : logo, print  
**Objets publicitaires, goodies**  
Signalétique : marquage véhicule, panneaux  
**Création de stand salon**

06.62.55.56.10

**amielec**  
facilitez-vous l'informatique

- réseau
- formation
- hotline
- logiciel
- matériel

**Siège Social**  
1 rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest En Jarez  
Tél : 04 77 92 84 40  
Mél : saint-priest@amielec.fr

**Agence Haute-Loire**  
81 2A Chatimbarbe  
43200 Ysingeaux  
tél : 04 71 65 52 66  
Mél : ysingeaux@amielec.fr

Microsoft CERTIFIED Partner | acer | Hewlett Packard Enterprise | Oracle

04 77 92 84 40  
plus d'infos sur [www.amielec.fr](http://www.amielec.fr)

**Groupe**  
**Treffe Immobilier**

LOTISSEUR - PROMOTEUR - MARCHAND DE BIENS

04 77 75 39 66 [treffeimmo@orange.fr](mailto:treffeimmo@orange.fr)

[www.facebook.com/treffeimmo](https://www.facebook.com/treffeimmo) [www.groupe-treffeimmobilier.fr](http://www.groupe-treffeimmobilier.fr)

**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



**Delphine BOISSY**  
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 31 31  
[dboissy@groupama-ra.com](mailto:dboissy@groupama-ra.com)

7 rue Henri Barbusse 42800 Rive de Gier

790



**Arbustes** : soit 500 mètres de haies ont été plantés le jeudi 28 janvier 2021 à Murigneux par les élèves de CE2 et CM1 de Madame Raget - École Jean-Pierre Vial à Tartaras. « On a fait la plantation pour aider la trame verte pour faire un corridor écologique pour l'habitat des animaux, pour qu'ils se protègent des prédateurs et pour les nourrir » témoigne un élève sensibilisé à la préservation des espaces naturels et de l'écosystème.

En mars, les élèves ont déposé du cyprès broyé aux pieds des jeunes pousses. Cela limitera la croissance des mauvaises herbes et protégera les jeunes pousses en les rendant visibles contre le piétinement des marcheurs et les roues de tracteurs.

355

**Bonnets de chimio** ont été confectionnés en octobre lors des ateliers organisés par la municipalité de Tartaras. Lors de 2 demi-journées, une douzaine de bénévoles ont découpé les T-shirts déposés dans les paniers de collecte, ont assemblé puis cousu les pièces en choisissant les motifs et les couleurs avec style et harmonie ! Ces bonnets, tout doux sont distribués gratuitement à des femmes en parcours de soins contre le cancer du sein par l'intermédiaire d'associations locales et solidaires.

Pour une première, c'est encourageant ! L'animation sera reconduite en 2022 ! Merci à tous pour votre participation à cette chaîne de solidarité qui trouve son sens dans le réconfort ressenti par les femmes qui porteront nos bonnets.



350

**Visiteurs** le 1er jour du marché

Demandé et attendu par de nombreux habitants en quête de consommer des produits de qualité, le marché a ouvert le 10 septembre 2021. Nous recevons sur le parking de l'Espace Culturel tous les vendredis de 16h30 à 19h30, un traiteur de produits italiens, un fumeur de saumon, une maraîchère, une apicultrice, un fromager, un épicier de produits en vrac, une fabricante de cosmétiques naturels. Dans une ambiance chaleureuse, les commerçants sont disponibles et vous font découvrir leurs produits tout en partageant leur passion !

72



**Sapins de Noël** collectés en 2020 et recyclés. C'est sous forme de paillis qu'ils ont trouvé une deuxième vie après un broyage et mélange à d'autres végétaux par les agents techniques. Le paillage permet de protéger les plantations du froid en hiver, de limiter l'évaporation et l'arrosage en été, et aussi de nourrir le sol ! Alors, offrez une deuxième vie à votre sapin et déposez le dans les points de collecte situés Place du Planil, à l'abri bus de Murigneux, à l'entrée du lotissement Le Roule !



## Notre triptyque de massifs à l'entrée du village est terminé.

Dans ce dernier massif, composé d'un olivier laissé dans sa forme naturelle, d'une lavande papillon, de 2 ibéris, d'un phormium pourpre, de 2 tulbaghias et d'un pitosporum, des ardoises indiquant le nom des plantes ont été ajoutées dans un but pédagogique. Quelle belle valorisation de l'entrée de notre village. D'autres oliviers déjà présents dans le village, taillés en nuage, plateau ou de forme arrondie... viennent compléter notre collection. Cette initiative a été saluée par le jury

départemental qui est passé le 26 août 2021. D'autres remarques constructives ont été faites et vous en verrez le résultat en cours d'année. Nous avons beaucoup de chance d'avoir un technicien d'entretien prêt à relever les défis ! Merci à Jean-Noël pour son investissement, mais aussi à Alizée qui a rejoint l'équipe et se montre d'une grande disponibilité. L'année passée, nous vous expliquions notre volonté de diminuer le nombre de jardinières, afin d'économiser l'eau et les déchets de plantes annuelles. Cela a été fait en partie. Nous sommes dans la réflexion concernant les autres.

Au lotissement du Roule, nous ne voulions pas enlever ces dernières sans recueillir l'avis des habitants. Nous les avons donc visités. La conclusion a été qu'ils étaient attachés à ces jardinières qui fleurissaient leurs rues. Pour être en phase avec le développement durable nous allons y planter des vivaces et non plus des annuelles. Aussi, les arbres endommagés ont été remplacés. Notre idée de travailler sur la préservation des arbres et des espèces est toujours d'actualité mais n'a pas encore été initiée à ce jour. L'état des lieux des arbres de la commune en sera la 1ère étape.

## #LE NOUVEAU MARCHÉ



Reconnaisants de l'initiative et de l'accueil de la mairie sur le nouveau marché de Tartaras, nous sommes heureux de vous accueillir tous les vendredis de 16h30 à 19h30 sur le parking de l'Espace Culturel « Le Chatelard » dans

une ambiance chaleureuse afin de vous faire découvrir tous nos produits. Nous comptons sur votre présence pour faire perdurer ce nouveau lieu de vie.

**Le marché nouveau est arrivé !**

Nous sommes :  
 Le Boucanier (artisan fumeur passionné)  
 Emma (traiteur italien)  
 Anne Laure (apicultrice)  
 Lulia (cosmétiques naturels)  
 Anthony (fromager)  
 Nathalie (Productrice de légumes à St Romain en Jarez)  
 Jean-Baptiste (Epicierie en vrac de proximité) !



## #TRAVAUX

### Renouvellement des canalisations du réseau de l'assainissement

Rue St Pierre-es-liens et chemin des Mules à Tartaras juillet et septembre 2021

L'arrivée de l'assainissement sur Tartaras datait de 1966. La colonne rue St Pierre-es-Liens et chemin des Mules était en très mauvais état. Profitant du changement de la colonne d'eau potable, les travaux d'assainissement ont été réalisés en amont. Refonte du réseau unitaire égout et fluvial en PVC armé, pose de 4 regards avec grilles.

Raccordement de chaque maison sur le réseau. Pose d'un enrobé à froid pour éviter que le concassé ne soit emmené en cas de gros orages, en attendant le changement des tuyaux d'eau potable en septembre et la finition par un enrobé à chaud qui se fera en début d'année 2022.

Les travaux ont été effectués par l'Entreprise CHOLTON pour le compte de SEM.



Il n'était pas prévu de refaire le réseau assainissement rue du Prieuré, mais lorsque les travaux pour le remplacement du réseau de l'eau potable commence, le verdict tombe : la colonne du réseau assainissement est en très mauvais état. Saint Etienne Métropole décide de financer ces travaux. C'est l'Entreprise SOGEA qui a le matériel sur place qui les réalise.



Rue St Pierre-Es-Liens



### Travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable par le Siemly

Rue St Pierre-Es-Liens et Rue du Prieuré, Impasse des Chandelles

- C'est le Siemly (syndicat mixte des eaux des monts du lyonnais et de la basse vallée du Gier) qui a la compétence du service de l'eau potable et donc du renouvellement des canalisations lorsque celles-ci le nécessitent.

- Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOGEA en septembre 2021

- Il s'agissait de renouveler une conduite en fonte de DN 60 mm située rue du Prieuré, impasse des Chandelles et une conduite de DN 80 mm rue St Pierre es liens datant de 1962. Les canalisations ont donc eu une durée de vie de 59 ans.

- Pour maintenir la continuité de service, l'entreprise SOGEA a posé une nouvelle canalisation en parallèle de la canalisation existante rue St Pierre-Es-Liens. Une fois que les essais réglementaires ont été réalisés (rinçage, désinfection, essai de pression et analyse bactériologique), les deux canalisations ont été maillées. Les branchements sont alors repris sur la nouvelle canalisation. L'eau est coupée aux abonnés lors du raccordement de la nouvelle canalisation au réseau. Pour la rue du Prieuré et l'impasse des Chandelles, la présence importante de rocher et d'autres réseaux a nécessité la pose d'une canalisation aérienne provisoire pour maintenir la continuité de service et permettre de poser la nouvelle canalisation en lieu et place de la canalisation existante.

- Le montant de cette opération de renouvellement s'élève à 69 200 € HT à la charge du syndicat.

- Cette opération fait partie des 18 à 20 km que le Siemly renouvelle chaque année, sur les 2 155 km de canalisations que couvre le syndicat. Ce dernier se compose de 75 communes au total, 46 dans le Rhône et 29 dans la Loire.



Impasse des Chandelles

# QUOI DE NEUF ?



## #VOIRIE

Divers travaux de voirie ont eu lieu durant l'année, notamment la mise en place d'un passage piéton route de la Bourdonne, d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite dans la cour de L'Ile Barbe.

D'autres part, du point à temps au goudron à froid a été déposé route du Moulin Glattard et route de Combermartin afin de combler les nids de poule.

Suite à des travaux d'assainissement, des pavés ont été remplacés rue du Prieuré et le montant des travaux est pris en charge par le SIEMLY.

Après une réflexion entre la commission voirie de la commune, les

services de voirie de SEM, les agriculteurs et les riverains, un mini rond point type «giratoire» est envisagé à l'intersection des routes de la Rousillière et de Murigneux. Selon le coût, il pourrait être mis en place en 2022.

De plus afin de réguler la vitesse à l'entrée de Murigneux, un dispositif de type chicane réalisé avec des balises J11 sera mis en place. Il aura pour but de rétrécir la chaussée en imposant une circulation alternée. Ce dispositif sera installé à titre expérimental pour une année.

Ces derniers travaux qui ont pour but d'améliorer la sécurité seront réalisés entre décembre 2021 et mars 2022.

## VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS :

La voirie représente un enjeu majeur pour la commune car elle doit permettre des déplacements sûrs et faciles dans un environnement urbain maîtrisé comportant des aménagements sécurisés pour les véhicules et les piétons. La commission Voirie veille à ce que l'entretien des voiries soit assuré. Elle étudie et statue sur les différents dossiers présentés.

Travaux réalisés :

- Rue de combe martin\* (voirie)
- Place du Chai\* (voirie)
- Rue du Prieuré (réseaux et voirie)

\*Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Roger Martin, sous la direction de Saint-Etienne METROPOLE.

## #ON S'ÉCLATE À LA COM' CULTURE & ANIMATIONS !

### ALLEZ OUST LA MOROSITÉ ! PLACE À LA GAÏÉTÉ !

A Noël, on décore et illumine sa maison et son jardin. Les rues de la commune se parent de guirlandes lumineuses.

Cette année des personnages tout drôles ont envahi le village.

Avez-vous trouvé les lutins, les rennes et bonhommes de neige qui ont pris place dans un massif de fleurs ou au bord des chemins ! Combien en comptez-vous ?

Nous remercions les fées du bricolage Chantal et Valérie d'apporter au village une touche de fantaisie.



**CAN FAÇADES**  
Ravalement de façades  
38 Rue de la Poiré Ferdinand Gaillard  
42800 Rive-de-Gier  
canfacade@gmail.com 06.13.18.76.73

**Colinet**  
L'esprit Pro au service des particuliers.  
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.  
**Parcs & Jardins**  
Choisissez votre énergie  
Essence ou Electricité  
Dépôt de gaz : Station Service 7/7 - 24/24  
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr

**ERBA**  
à votre service depuis 125 ans  
ENTREPRISE GENERALE DE  
PEINTURE PLATRERIE FACADE  
ZI Le Chambon - 4, rue Lavoisier  
BP 36 - 42420 LORETTE  
Tél. : 04 77 75 01 06 - Fax : 04 77 75 09 80  
e-mail : erba@erba-groupe.com

SB PISCINES



Sébastien BREYSSE  
seborange42@gmail.com  
0781944098

7 place charles bosut  
42800 tartaras

**Allianz** 

Eric SANTIN  
Agent Général : Assurances, Santé, Services Financiers

20 rue Claude Drivon - 42800 RIVE-DE-GIER  
Tél. 04 77 75 02 86 - 5421321@agents.allianz.fr

**Ets CHARLES**

Fioul      Granulés  
Gazole      Charbon  
GNR      Bûches



**04 78 81 22 53**  
315, rue Centrale - 69700 ST-ANDEOL-LE-CHATEAU



**PEUGEOT ICAR**  
1 RUE DE LA MALADIÈRE - 42400 SAINT-CHAMOND  
04.77.31.42.42 - GROUPE-FAHY.COM

Groupe **FAHY**  
AUTOMOBILES  
Simplement différent



**MB France COM**  
c'est ECONOMIQUE, SIMPLE, PERSONNALISE

- INTERNET PAR LA FIBRE
- TELEPHONIE FIXE ET MOBILE
- INFORMATIQUE
- PHOTOCOPIEURS
- VIDEO SURVEILLANCE

**MB FRANCE**  
TELECOMMUNICATIONS

WWW.MB-FRANCE.FR      TEL: 04.26.78.70.89

**LOIRE  
HYGIÈNE  
DISTRIBUTION**



**www.LHD42.fr**

Produits d'Hygiène Professionnels  
Anti nuisibles

**CITÉVÉVO**

SIMPLIFIONS NOUS LA VILLE

www.citevo.fr

**S.B.C  
COUVERTURE**

ZA Le Planil  
42410 Pélussin  
06 86 28 08 02  
gregory.mue@sfr.fr

ZINGUERIE TRADITIONNELLE  
CHENAUX ALU  
HABILLAGE BANDEAUX  
SOUS FACE PVC  
TOITURE TERRASSE

ENTREPRISE de PROPRETÉ

**RG**  
Net



A. GRÉCO  
"LE MAS" - 42800 SAINT JOSEPH

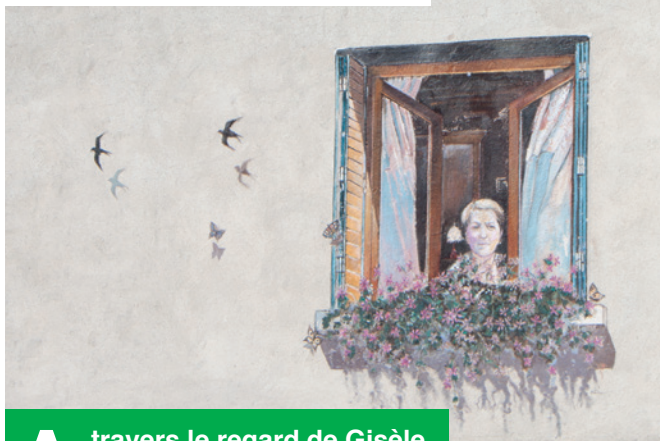
04 77 73 03 27  
06 61 71 34 86

 **serp**  
une énergie nouvelle

- ÉCLAIRAGE PUBLIC • ÉLECTRIFICATION RURALE
- MISE EN LUMIÈRE • CONCEPTION / RÉALISATION
- SLT • VIDÉOPROTECTION • CONTRÔLE D'ACCÈS
- FIBRE OPTIQUE • GÉNIE CIVIL

**www.pmeserp.fr**

## DOSSIER SPÉCIAL: MURIGNEUX



**A** travers le regard de **Gisèle, Suzanne, René, Maurice, Léa, Christelle et Stéphane** :  
**Le hameau de Murigneux**

Autrefois orienté principalement vers l'agriculture, le village de Tartaras a suivi les évolutions socio-économiques qui ont jalonné les paysages ruraux de la France depuis les années 1940.

Le travail de la terre est dur ; la fonction agricole disparaît peu à peu, pour ne conserver que quelques exploitations. Alors que certaines campagnes se désertifient, conséquence de l'exode rural, la population de notre village n'a cessé de croître progressivement depuis 1936 passant de 201 individus <sup>1</sup>, puis 269 <sup>2</sup> en 1968 à 925 en 2021 <sup>3</sup>.

Cette évolution marque en effet l'attractivité de notre territoire qui est situé au croisement des chemins, entre Lyon et St Etienne, mais aussi entre les Monts du Pilat et du Lyonnais, entre lieux d'activité

économique, industrielle et campagne.

Depuis le départ du centre de formation agricole connu sous l'appellation « Maison Familiale Rurale » (MFR), la vente des bâtiments et des terrains de la propriété, sa transformation en logements et la construction de nouvelles villas revitalisent le secteur avec l'arrivée des primo-accédants.

On entend dire de-ci delà « c'était mieux avant » ou « ça a bien changé ». Ces expressions font partie du champ lexical qui accompagne le changement ou la mutation.

En prenant du recul, nous avons souhaité savoir comment cette transformation est réellement perçue.

Pour le visiteur, ce qui marque le plus est la métamorphose du paysage avec le développement de l'urbanisme, à l'image de nombreux villages devenus des zones péri-urbaines.

Le village et ses hameaux, Murigneux, Bourg de Dargoire, Moulin Glattard et le Canal (Roché Percé), La Valanière (déjà recensé en 1936) ont été façonnés par l'homme : constructions, voirie, assainissement, enfouissement des lignes électriques.

Murigneux n'a pas échappé à cette transformation et ce développement.

A travers le regard d'habitants natifs, installés depuis des décennies ou seulement quelques années, ce dossier se veut être un témoignage de la vie de familles vivant au hameau de Murigneux.

Il s'attache modestement à relater les témoignages des moments de vie d'hier et d'aujourd'hui.

Nous avons rencontré **Gisèle, Suzanne, René, Maurice, Léa, Christelle et Stéphane** qui nous ont livré leurs précieux témoignages. Nous nous attachons à retranscrire fidèlement leur voix.



## Autrefois, un habitat pour vivre et travailler

En 1936, le hameau comptait 14 maisons, pour 10 ménages et 42 habitants.

A Tartaras, il y avait de petites fermes, de 8 vaches au plus. Dès que l'industrie s'est développée dans la vallée du Gier, certains agriculteurs ont cumulé le travail. La journée à l'usine comme tourneur par exemple, veilleuse de nuit, ou magasinier, puis de retour à la ferme, on avait fort à faire avec le travail de la ferme familiale. La culture du blé, des cerises, de la vigne, la pomme de terre nous permettait de nous nourrir. On élevait des bêtes pour sa propre consommation. Nous avions tous un potager, de la volaille, voire un cochon.

Quand il y avait du surplus, on le vendait. L'argent ainsi gagné et celui de l'usine permettait d'entretenir la ferme, les terrains, l'achat d'engrais, d'acheter une vache pour avoir un peu plus de lait ou nous offrir un peu de loisir. On vivait ! Si nous voulions manger, on travaillait. On ne demandait rien ! »



A l'heure du déjeuner, on mangeait tous ensemble, chacun à sa faim : une salade de pommes de terre de la ferme, un pâté aux poires. On était heureux de se retrouver autour d'une même table, d'échanger. Tout le monde vivait de la même façon.

L'entraide entre voisins créait des liens entre les personnes. Entre nous il y avait peu de différences sociales.

Toutes les fermes vivaient du blé et du seigle. Ils nourrissaient les animaux de la ferme. La récolte du blé et ses différentes étapes duraient environ 15 jours.

Il fallait le couper, le ramasser, le lier en gerbe, déposer en cercle, puis en petits gerbiers et enfin ramener le tout vers la ferme familiale pour en faire un seul et même gerbier. C'est à l'aide de la moissonneuse-batteuse que le blé est séparé de la paille, quelque soit le jour, l'heure de la journée ou de la nuit. Quel stress les années pluvieuses ! Mais quelle solidarité entre tous !

Tous les voisins sont présents et on peut enfin mettre le grain dans un sac bien au sec dans le grenier, la paille dans la grange servira à tenir l'écurie et les vaches au propre. La récolte est enfin à l'abri !

« Le gerbier (agriculture) est une technique quasiment plus employée, utilisée en fin de cycle de culture des graminées, ayant perduré jusqu'à la mécanisation du ramassage. C'est un amas d'au moins dix gerbes, un type de meule au rangement très méthodique qui :

- préserve au mieux la verticalité des tiges de graminées pour deux raisons (en cas de faible pluie permettre un facile écoulement + limiter la chute des graines) ;
- préserve au mieux la stabilité (les plus longs et hauts des graminées sont liés à leur sommet par une ou des pailles torsadées) ;
- préserve l'aération (diminuer les risques de fermentation par trop de serrage) ; limite les risques qu'une pluie moyenne n'hydrate trop les gerbes, par re-séchage rapide (en cas de forte pluie le sommet du gerbier est protégé d'un tissu) dont la finalité est un stockage pour préparer soit le transport des gerbes, soit l'opération directe de battage sur place. »

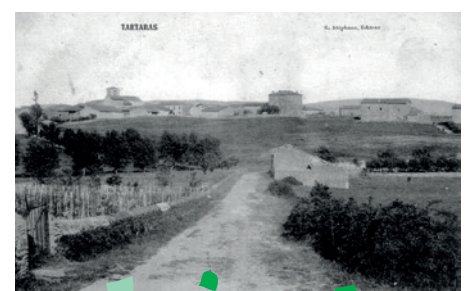


## Du travail de la ferme familiale au lien inter-générationnel

Les travaux des champs n'étaient pas mécanisés. On travaillait en famille pour faire les blés, mais on était tributaire des caprices de la météo. Alors, entre voisins on s'entraidait. Il y avait 7 à 8 personnes pour moissonner une terre. Parfois, il fallait faire appel à des ouvriers agricoles car on manquait de main d'œuvre. Ces personnes venaient de la Haute-Loire, mais aussi de Pologne, pour se louer, et effectuer divers travaux.



Photo gerbier



# GRAND ANGLE

Si l'on compare, toutes ces phases de travail sont aujourd'hui faites en quelques heures grâce à la moissonneuse-batteuse. La récolte est rapidement mise à l'abri. Le travail est moins pénible.

Seulement la mécanisation demande des investissements de plus en plus croissants. Les exploitations d'aujourd'hui sont de véritables entreprises, principalement laitières sur le village avec une agriculture raisonnée.

Les agriculteurs ont besoin de se diversifier pour vivre de leur travail, et de transformer eux-mêmes le produit de leur exploitation ».

## Une vie en communauté

« La vie sociale était bien différente. Tous les gens du pays se connaissaient, se rencontraient et discutaient entre eux. Aujourd'hui chacun est devant sa télé.

Le soir à la veillée, on jouait aux cartes, on tricotait ensemble quant on avait le temps. On venait frapper à la porte pour taper la belote, manger des châtaignes, un gâteau. On faisait la veillée les dimanches et mercredis soirs d'hiver (le jeudi, il n'y avait pas d'école !)

Après la messe, on allait au café jusqu'à midi, les femmes dansaient, tout le monde s'accordait.

On organisait des bals dans les familles, les jeunes venaient danser, passer la soirée jusqu'à minuit.

On restait sur le village, car il n'y avait pas de moyens de locomotion ;

On ramassait les airelles, on s'amusait : on se barbouillait avec !

Aujourd'hui, il y a les associations qui ont un rôle de divertissement, de proposer des loisirs, à jour fixe, à heure fixe ! »

## Murigneux, un lieu emblématique

Il est important de garder en mémoire ce qui rend emblématique le hameau. La maison natale de Charles Bossu, enfant du pays devenu célèbre, symbolise le patrimoine matériel du village de Tartaras. Se souvenir du passé, rappeler les racines d'un terroir, c'est transmettre des valeurs afin que les personnes natives et les personnes qui s'y installent pour y vivre, s'approprient le terroir, et que se crée un lien d'appartenance.

La Maison Familiale est devenue au fil des années une construction emblématique du hameau.



L'ancien bâtiment a connu de nombreuses évolutions. Maison bourgeoise, dont on retrouve diverses mises en vente par licitation 1875 et par expropriation en 1880 dans les articles du journal Le Républicain de la Loire et Haute-Loire du 05/11/1875 et du 30/11/1880, elle fût achetée en 1960 par l'association Maison Familiale et Rurale. Elle a occupé la fonction d'école pour l'enseignement agricole, avec un internat, de cantine scolaire et de salle des fêtes familiales au sein de son chai. Un bâtiment moderne construit en 1980 destiné à la partie administrative de l'établissement a affirmé la position de l'établissement devenu le cœur, l'organe vital du hameau.

C'est en 2019 que la Maison Familiale et Rurale doit fermer ses portes, renvoyer ses élèves et professeurs vers d'autres structures d'accueil de l'association et avant de disparaître suite à liquidation judiciaire.



## Vers une renaissance

Avec l'activité agricole devenue restreinte suite aux évolutions socio-économiques, les fermes se sont transformées au rythme de rénovations en habitat à vocation de logement. L'ancienne Maison Familiale et Rurale qui fut un lieu d'étude et d'enseignement agricole accueille aujourd'hui de nouveaux foyers, de nouvelles familles.

De nouvelles constructions ont modifié le paysage. Le hameau compte aujourd'hui environ 51 foyers pour 133 habitants.

Comme tout changement, cette transformation a parfois été accueillie avec méfiance. Il y a eu un moment de nostalgie avec le départ de la Maison Familiale et l'arrivée de nouveaux habitants.

« Nous sommes arrivés en 2018 au hameau de Murigneux et nous avons été bien accueillis par les voisins plus ou moins proches. Notre voisinage est en majorité gentil et serviable, nous apprécions beaucoup l'entraide qui existe vraiment à Murigneux », nous confie Christelle et Stéphane.

« Nous allons aussi avec plaisir aux regroupements, fête des voisins, halloween, concours de pétanque avec les barbecues qui vont avec. Nous participons agréablement à ces retrouvailles qui ont été malheureusement impactées avec la pandémie », ajoutent Christelle et Léa. Progressivement des événements s'organisent et la Place du Tilleul retrouve ses anciens attributs pour redevenir un lieu où anciens habitants et nouveaux arrivants se retrouvent.

Elle retrouve au fil du temps sa fonction de lieu de vie, recréant ainsi un échange intergénérationnel.

Nous remercions chaleureusement : Mme Gisèle Morel, Mme Suzanne Essartel, M. René Regnier, M. Maurice Morel, Léa, Christelle et Stéphane Feurtey d'avoir accepté de nous confier leurs témoignages et leurs souvenirs.

Nous garderons en mémoire très longtemps la convivialité et la simplicité avec lesquelles nous avons été accueillies.

Les photos de famille sont celles de Mme Gisèle Morel, Mme Suzanne Essartel, de M. Jean-Noël Deplaud. Tous nous les ont confiées sans hésitation.

Les autres photos sont celles des archives municipales et de la commission communication. Les données sont issues :

- (1) Archives départementales de la Loire
  - (2) Chiffres INSEE 1968
  - (3) Recensement de 2021
- Gerbiert : Source Wikipedia





### LE DOSSIER CANTINE

La cantine ou la restauration scolaire est un des projets importants de ce mandat avec l'importance de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants.

Ce ne sont pas les parents d'élèves qui me contrediront à ce sujet.

Je mesure le temps et l'énergie déployés par la commission intercommunale pour que ce projet puisse avancer et répondre aux différentes attentes.

Ces dernières semaines nous avons validé le choix de l'Assistant à Maitrise d'ouvrage, qui aura la lourde mission de nous aider à définir, piloter, et exploiter le projet et ce dans les semaines à venir.

*Jérôme Gabiaud*

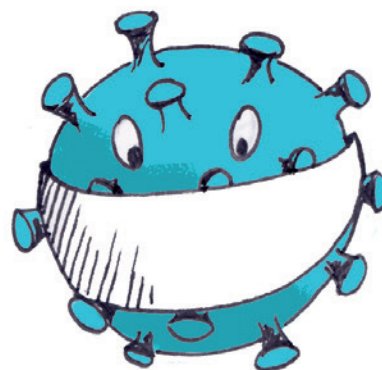
### SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE AVEC NOS AÎNÉS

Après tant de tumultes en 2020 et 2021 dus à la crise sanitaire, le CCAS et la mairie ont souhaité en cette fin d'année 2021 donner une touche de gaieté différente au traditionnel après-midi récréatif des aînés.

Lorsque le projet a été initié, nous pensions que nous pourrions de nouveau les réunir dans le respect des règles sanitaires en vigueur et profiter d'un peu de liberté en leur offrant un tour de chant. Le tout, en dégustant les bûches du boulanger, sirotant un petit crémant et bavardant avec son voisin et leur remettre un présent !

Une fois de plus, ce satané virus trouble fête nous a joué un mauvais tour, se propageant à folle vitesse, aidé par les températures fraîches de la saison ! Ainsi à contre-cœur, et en responsabilité, nous avons pris la décision d'annuler l'après-midi récréatif.

En cette période, il est prudent d'avoir un plan B ! Ainsi, comme l'an passé et afin de limiter les déplacements et les contacts, les membres du CCAS ont distribué le colis de Noël à chaque récipiendaire dans le respect des gestes barrières !



**Ferme des Clavelles**  
Producteur fermier  
Fromages & Yaourts

42800 TARTARAS

Mercredi 9h-12h / Vendredi 16h-19h / Samedi 10h-12h  
04.77.75.34.28 06.16.38.65.05

**VRACENSTOCK.FR**  
42800 Tartaras Epicerie mobile de proximité  
vrac / gros

**Orac EN STOCK**

Produits zéro déchet, de qualité, bio, locaux

Jean-Baptiste Boutry  
06.03.95.75.50  
@vracstock  
vracstock@gmail.com

Marché de Tartaras  
vendredi 16h30-19h30  
+ livraison à domicile

Boutique en ligne





## VIVE L'ARTISANAT

Accueillir

Avec la création du Marché de Producteur qui a vu le jour en septembre dernier, des créateurs de produits et objets artisanaux ont pris contact avec la mairie pour demander à s'installer sur le marché. Depuis, la commission Marché réfléchit à un nouveau projet d'accueillir ponctuellement un

marché d'artisans, fait-main et loisirs pour des événements tels que Noël, Pâques, la fête des mères et des pères, ...

Le dossier est cours d'étude.

Si vous êtes créateur, artiste ou artisan et que vous souhaitez vous associer au projet, faites vous connaître auprès de la mairie !

## TÉMOIGNAGE MON BONNET ROSE

« J'ai ADORE participer à cet événement et je remercie beaucoup les magnifiques femmes à l'initiative de ce projet ainsi que la commune de Tartaras.

Cette action a beaucoup de sens pour moi car j'ai été touchée par cette maladie cette année.

Mobiliser son entourage pour récolter les tee-shirts permet aussi de sensibiliser.

Ce moment de partage pour la réalisation des bonnets fut très très agréable, 10 femmes au grand cœur réunies avec l'envie de bien faire.

Tout a été fait avec beaucoup d'amour.

Le nombre très important de tee-shirts a permis de varier les motifs et les couleurs c'est bluffant ce qu'on arrive à faire !!

Je sais combien il est important de pouvoir varier ce que l'on porte sur la tête quand les cheveux sont tombés pour continuer à se trouver belle.

On ne peut plus prendre plaisir à se faire de belles coiffures, mais on compense avec les bonnets, les foulards pour accorder à nos tenues ou les perruques.

Bravo à l'association Mon bonnet rose pour cette idée vraiment géniale car le cuir chevelu est très sensible et on a besoin de douceur durant les traitements (dans les 2 sens du terme) les tee-shirts déjà portés sont tout doux. Le confort est assuré !

Et en plus on recycle !

Dernier point qui m'a plu dans cette démarche c'est que le don est concret et immédiat on sait exactement ce que recevra la combattante.

J'espère du fond du cœur que ces bonnets procureront du bonheur aux patientes et de la joie d'avoir un cadeau (ça réconforte dans ses moments là) mais surtout qu'elles pourront percevoir tout l'amour que les bénévoles ont mis dans ces créations et entendront les messages suivants :

- Vous n'êtes pas seules
- On est avec vous
- Ne lâchez rien
- On pense à vous

Nous sommes toutes des héroïnes



Corinne. »

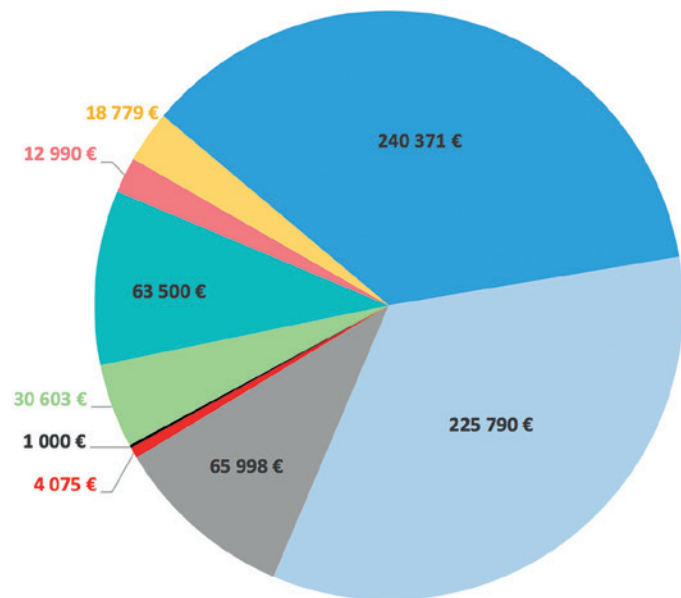
*Le témoignage de Corinne nous encourage à poursuivre l'action de solidarité initiée cette année. Nous réfléchissons à de nouvelles perspectives pour dynamiser cet élan de générosité et développer le rayonnement de l'action. Comme toute cause, elle ne peut exister sans vous ! Alors, venez étoffer notre équipe ! Renseignements en mairie.*



## #BUDGET GÉNÉRAL

### DÉPENSES : 663 106 €

- Charges à caractère général (1)
- Charges de personnel. (2)
- Charges de gestion courante (3)
- Charges financières. (4)
- Charges exceptionnelles (5)
- Dotation aux amortissements (6)
- + Provision pour risques
- Dépenses imprévues (7)
- Virement à la section investissement (8)



1) L'eau, l'électricité, les carburants, les produits entretien, les fournitures petit équipement, les fournitures de voirie, les vêtements de travail, les fournitures administratives et scolaires, les entretiens et réparations de bâtiments, de voies et de réseaux, de matériel roulant, les maintenances, les assurances, les fêtes et cérémonies, les frais de télécommunications, les impôts...

2) Les salaires et charges

3) Les indemnités des élus et charges, le contingent incendie, la subvention au CCAS, les transports scolaires, les animations jeunes Francas, les subventions aux associations,

4) Les intérêts des emprunts,

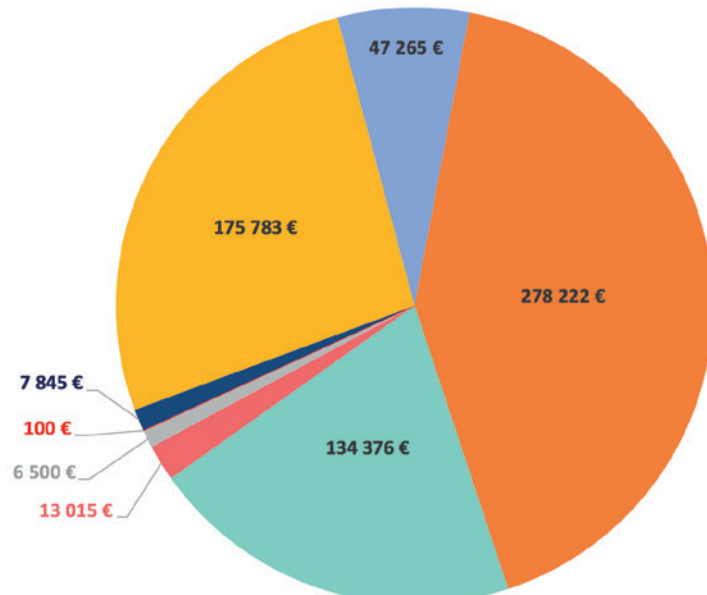
5) Les prévisions pour les recettes qui ne pourront être honorées,  
6) Les dotations aux amortissements : dépenses obligatoires à inscrire au budget et concernent tous les amortissements des travaux effectués avec le SIEL, les amortissements des fonds de concours avec SEM..... Les provisions pour risques à inscrire au budget en cas de litige au tribunal.

7) Des dépenses imprévues sont provisionnées au cas où.

8) Le virement à la section d'investissement ne s'exécute pas en N, il correspond à la différence entre les dépenses de fonctionnement prévues et les recettes prévues

### RECETTES : 663 106 €

- Produits services Domaine (9)
- Impôts et taxes (10)
- Dotations et subventions (11)
- Autres produits divers de gestion courante (12)
- Atténuation de charges (13)
- Produits financiers (14)
- Produits exceptionnels (15)
- Excédent (16)



9) Les concessions de cimetière, les baux, les mises à disposition de personnel à St Etienne Métropole (SEM)

10) Les impôts (fonciers, taxe d'habitation, taxe droit de mutation, taxe terrain à construire), les dotations de SEM

11) La dotation globale de fonctionnement, dotation aux élus, diverses participations et remboursement des autres communes

12) Les locations (loyers, salles,...)

13) Les remboursements pour le personnel (IJ, FIPHP, Assurance) qui viennent en déduction des charges de personnel

14) Les intérêts sur les parts sociales

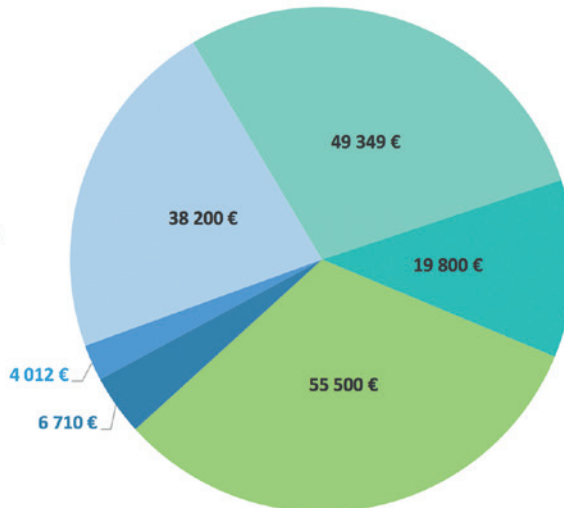
15) Les remboursements d'assurances, les encarts publicitaires, les amortissements obligatoires

16) L'excédent total cumulé de fonctionnement des années précédentes pour la part qui n'est pas affecté en investissement

## INVESTISSEMENTS

DÉPENSES : 173 571 €

- Emprunts (1)
- Etude, Amortissement subv. Etudes (2)
- Aménag., matériel, logiciels (3)
- Bâtiments (4)
- Travaux SIEL (5)
- Dépenses imprévues (6)

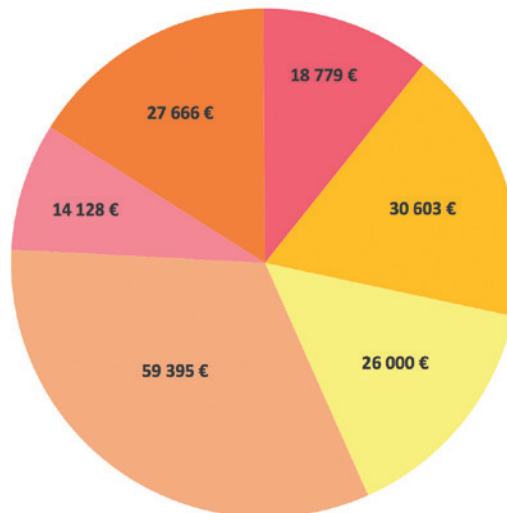


- 1) Capital des emprunts : dépenses obligatoires
- 2) Etude (prévision pour projet cantine), Amortissement subvention
- 3) Logiciels informatique, matériels divers (ordinateur, purificateur, extincteurs, plaques de rue, ...)
- 4) Travaux toiture école, climatisation, plus prévision projet construction cantine
- 5) Travaux SIEL (maintenance, mât d'éclairage)
- 6) Dépenses imprévues au cas où.

## INVESTISSEMENTS

RECETTES : 173 571 €

- Subventions + Participations (7)
- FCTVA et TA (8)
- Prélèvement/fonctionnement. (9)
- Amortissement matériel (10)
- Affectation fonction. antér.(11)
- Emprunt (12) 0 €
- Excédent antérieur (13)



- 7) Reliquat de subvention à percevoir pour le purificateur, le toit de l'église, la climatisation de la mairie)
- 8) TVA à récupérer sur l'investissement N-1, plus taxe d'aménagement perçue sur les constructions
- 9) Virement de la section de fonctionnement (même écriture en dépenses de fonctionnement)
- 10) Amortissement obligatoire sur les matériels, et travaux SIEL
- 11) Affectation d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement pour permettre à la commune de faire de l'investissement
- 12) Aucun emprunt de prévu en 2021.
- 13) Reprise de l'excédent antérieur cumulé d'investissement (reliquat des travaux d'investissement non réalisés)

## #ENCHANTÉE DE VOUS RENCONTRER

Alizée Celette, nouvelle recrue de la commune, travaille depuis juin 2021 aux services techniques et espaces verts. D'abord embauchée pour le remplacement temporaire de Jean-Noël Deplaud suite à un arrêt de travail, son dynamisme et son efficacité ont fait l'unanimité. Un contrat de travail à durée déterminée lui a été proposé, en remplacement de Philippe Ladavière, qui a demandé une mutation en mars dernier.

Ayant des qualifications techniques et administratives, à partir de Janvier 2022, Alizée occupera aussi des fonctions administratives aux côtés d'Odile Deplaud et d'Elisabeth Busarello, nos secrétaires de mairies.

Après quelques mois de travail, elle a « le sentiment d'être utile pour la commune, ses habitants et d'apporter aux côtés de Jean-Noël sa pierre à l'édifice à travers le fleurissement et l'entretien des espaces verts, des bordures et fossés, des bâtiments communaux, d'une multitude de travaux » soulignons-le, très appréciables pour que la commune soit agréable et bien entretenue. Je travaille dans une bonne ambiance, nous confie-t-elle, j'ai été bien accueillie ». Une équipe de choc ! Merci pour votre travail et votre disponibilité au quotidien et par tous les temps !



## LES CURÉS AUQUIER DE TARTARAS

### #PATRIMOINE, TRADITIONS ET THÉOPHILANTHROPIE

**Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle seuls six curés apparaissent sur les registres paroissiaux :**

- Jean Barreyre curé de 1675 à 1701 (mort en 1705 à 76 ans)
- François Ferry curé de 1701 à 1718 (mort en 1718 à 60 ans)
- Le curé Faure-Paurel plus simplement Paurel de 1718 à 1736 (il meurt en 1751)
- Balthazard Auquier curé de 1736 à 1788)
- Tyrse Auquier curé de 1788 à 1802

On voit que Balthazard Auquier officia pendant 52 ans et qu'avec son neveu Tyrse c'est pendant 64 ans que les Auquier furent acteurs de la vie tartarinaire, sans compter un autre neveu, Joseph Auquier qui lui aussi s'avérera comme étant un personnage important pour le patrimoine de notre village. Etudions donc plus en détail ces trois personnages.

## M. Auquier, curé de Mornant, fondé de procuration de M. le curé de Tartaras.

### Auquier Balthazard.

Sans doute le plus célèbre. Son ministère dura de 1736 à 1792 (19 août date de son décès à 82 ans). En fait du 5 août 1788 au 15 avril 1791, bien que son neveu Tyrse fut nommé comme son successeur et qu'il lui ait résigné sa cure il l'aidait dans son service paroissial et il signait encore les registres «*Auquier, ancien curé de Tartaras*». Son ministère est le plus long connu de tous les curés de la commune. Très consciencieux dans son travail de transcription des décès, mariages naissances, et baptêmes sur les registres paroissiaux il restait très pointilleux sur le respect du dogme et sur ses prérogatives. Pour preuve cet exemple de «relevailles» !

Dans la religion catholique, en souvenir de la Sainte Vierge qui s'était rendue au temple après la naissance de Jésus pour se faire purifier, les femmes chrétiennes devaient se soumettre au même rite que cette coutume hébraïque. Une femme «relevée de couches» considérée comme impure devait donc se rendre à l'église pour se faire bénir et ainsi retrouver la communauté. Les relevailles étaient aussi parfois appelées «**les décommerages**».

Avant les relevailles, l'accouchée ne devait pas se rendre chez autrui car elle risquait soi-disant d'empêcher le linge de blanchir ou bien le vin risquait de tourner. De même la croyance affirmait qu'elle ne pouvait pas tirer de l'eau au

puits ou à la fontaine car elle était susceptible de les faire tarir !

En 1756, mécontent de voir qu'une de ses paroissiennes Catherine Dalbepierre épouse de Philibert Amédée Novallet, avait mené son fils né à Lyon pour être baptisé à St Martin d'Eynay, le curé Auquier obligea la gente dame à une cérémonie de relevailles qui se déroula le 7 février 1756 dans la chapelle de d'Entre-rieux en bas de Tartaras (Aire aujourd'hui aménagée et appelée «aire de la chapelle»). L'acte précise : «*Présent à cette cérémonie beaucoup de peuple qui venait y assister à la sainte messe et nommé Antoine Payre et Simon Valluis vigneron de cette paroisse*». L'acte est signé par le curé Auquier et par le dit Payre et il est précisé que Valluis ne s'est pas écrire.

Catherine Dalbepierre bourgeoise de Lyon et épouse de Philibert Amédée Novallet avait accouché le 23 janvier 1756 d'un petit garçon dans sa maison de campagne située au bourg de Dargoire, commune de Tartaras «*où elle demeure habituellement depuis plusieurs années à raison de son domaine qu'elle y fait valoir sous ses mains et le jourdhuy vingt dud. Mois elle l'a fait conduire à Lyon, furtivement par Philippine Tavian épouse de Philippe Reynard voiturier du même bourg accompagnée de Philibert Bonny cordonnier à Dargoire pour y être dit-on baptisé dans la paroisse de St Martin d'Eynay, ce qui m'a été d'ailleurs certifié par plusieurs personnes dud.*

*bourg et de Dargoire et nommé par les soussignés Sieur Hector Jarrosson notaire et Antoine Journoud laboureur de cette paroisse et autres...*» (Le curé Auquier qui écrit cela montre à quel point il pouvait être pointilleux puisque capable de faire une enquête sur le bas du village ainsi que sur la commune de Dargoire !

Marc Rochet dans sa brillante étude sur les actes paroissiaux de Tartaras de 1773 à 1792 (2007-2008) nous précise que Balthazard Auquier était originaire du diocèse de Sisteron; il était le fils d'un riche marchand de la ville de Sisteron dans les Alpes de Haute Provence (1). C'est lui qui prend la succession du curé Paurel (2) pour l'éducation du jeune Charles Bossut. (3)

Le 1<sup>er</sup> août 1785 (jour de la fête patronale de Tartaras) en présence de ses neveux Joseph et Tyrse on fête en l'église du village ses 50 ans de Prêtrise. A la messe de cet anniversaire se trouvaient de nombreux confrères au curé Auquier. Citons :

- M Dautre docteur curé de St Maurice sur Dargoire
- Borderon docteur en théologie et curé de St Didier sous Riverie
- Delafay, curé de Rive de Gier
- Coste, curé de Dargoire et St Jean de Touslas
- Dupré prêtre prébendier à St Andréol
- Imbert, prêtre missionnaire de St Lazare à Mornant
- Robert vicaire à Mornant
- Guillot vicaire à Trèves
- Roure vicaire à Dargoire
- Tisson vicaire à St Maurice sur Dargoire
- Gas, vicaire à St Romain en Gier

Il acceptera de prêter le serment de constitution civile du clergé de 1790 (4) contrairement à son neveu Auquier Tyrse Jean-Joseph qui lui succéda brièvement en 1788; Le 26 décembre 1790, le conseil municipal de Tartaras, maire en tête, sein de son écharpe, accompagné de la garde nationale locale, se rend donc à l'église sur demande de Auquier Balthazard ancien curé de la commune qui lui, a décidé de se conformer à la loi en prêtant le serment de constitution civile du clergé ; la population, le maire, les officiers municipaux et les notables formant le conseil rentrent dans l'église où se trouve le curé Auquier qui s'est revêtu de ses habits sacerdotaux et qui «*est sur la marche du pied de l'hôtel, il tourne la face vers le peuple assemblé, il met la main sur le pectoral et prête serment civique en jurant d'être fidèle à la nation à la loi et au Roi et de maintenir de tout son pouvoir la constitution*».

Joseph Camelin, dans un livre sur les prêtres de Rhône et Loire et la révolution, paru en 1944 le décrit comme «*un prêtre «à la turlurette (c'est-à-dire «un peu léger), comme «étant celui qui a déposé ses lettres de prêtrise, qui renonce à toute fonction sacerdotale*» qui «déclare ne vouloir prêcher que la morale des peuples libres et n'enseigner que la religion de la nature.»

Le 19 août 1792 il décède à Tarentaise dans la Loire, dans la maison de campagne de sa sœur Madame Maralieu au lieu-dit Prarouet; il a 82 ans.

**(1)** Cette information est connue grâce à l'acte de mariage du 22 novembre 1757 à Tartaras de sa sœur **Anne Marguerite** avec **Pierre Macabéo** bourgeois de Tarentaise et marchand de la ville de Lyon, rue du Bas d'argent. On sait aussi que le 19 mai 1772 à Tartaras également fut célébré le mariage de **Jeanne Auquier** nièce de Balthazar, avec **Pierre Sauzion**. **Jean Auquier**, père de Jeanne et frère de **Balthazard** était aussi négociant à Tartaras. Cette famille Auquier était donc certainement une famille aisée. Dans cet acte de mariage apparaît aussi la présence de deux de ses neveux : **Joseph Auquier** alors vicaire à Millery et **Tyrse Jean Joseph Auquier** qui était alors étudiant. On peut noter comme le fait d'ailleurs **Marc Rochet** qu'il est surprenant de constater que le curé Auquier qui succéda à Paurel soient tous les deux originaires des Alpes de Haute-Provence puisque Paurel venait de Gap !

**(2) Paurel ou Faure Paurel**  
Curé de Tartaras du 22 octobre 1718 au 25 avril 1736; mort à Lyon rue de la vieille monnaie en 1751; Dans les registres paroissiaux il signe Faure Paurel et ensuite Paurel; après la mort des parents de Charles Bossut il sera chargé d'instruire le jeune orphelin. Il part ensuite à Gap.

**(3) Bossut Charles**  
Notre célèbre mathématicien né à Tartaras (1730-1814)

**(4)** Le département de la Loire exigea le 15 novembre 1790 que dans les quinze jours les curés et vicaires devaient prêter le serment constitutionnel (Cela prendra en fait environ deux mois) ; un peu plus de 92% des prêtres et vicaires prêtèrent serment : plus de 95% dans l'arrondissement de Saint Etienne). Dans les alentours du village et en particulier dans les monts du Lyonnais la résistance était plus grande : ainsi à Saint Martin en haut les prêtres pratiquaient par exemple des messes en cachette dans les fermes. Le prêtre **Baronnat** de Rive de Gier qui était réfractaire même après le concordat du 18 avril 1802 fut soutenu par la municipalité de Rive de Gier qui attesta de sa grande tranquillité.

## Auquier Joseph.

Neveu du curé Auquier Balthazard ; Ancien vicaire de Millery. Il fut également curé de **Mornant** et il exerça comme missionnaire à **Firminy et à Chambles** ; il est mort curé de **Saint Paul en Jarez**. **(1)**

Le 14 mars 1789 il représenta pour le clergé le curé de la paroisse de Tartaras **Auquier Tyrse Jean-Joseph** aux séances des trois ordres de la sénéchaussée de Lyon par une procuration que lui avait été remise le 7 mars 1789. Il était accompagné de **Jean-Baptiste Bret (2)** député de la paroisse et de la communauté de Tartaras en sa qualité de représentant du tiers état ainsi que de **Jean-Philibert Novallet (3)** en sa qualité de Bourgeois. (Assemblée générale qui se tint à Lyon à l'église des Cordeliers.)

Curé de la commune de Saint Paul en «Jar-rêt» (écriture de l'époque), il fit une donation à la commune de Tartaras du bâtiment dit du presbytère pour que la commune puisse y loger les curés. Cette donation passée chez les notaires **Louis Ronat** de Rive de Gier et **Georges Avril** de St Genis-Terre-Noire, le 2 août 1816, après acceptation du conseil municipal de Tartaras du 27 juillet 1816, conseil dirigé par **Claude Bret** maire résidant au Moulin Glattard.

Dans un courrier de mai 1816 le curé Auquier proposa cette donation dans les termes suivants :

«À condition qu'on me donne un petit pied à terre dans une maison de **Claude Bret, (4)** sise au bourg de Tartaras, et qu'on y place une cuve, tonneaux et autres ustensiles de vendanges et ce jusqu'à ma mort qui s'approche» (Voilà un mourant qui ne voulait pas mourir déshydraté !).

Il ajoutait ensuite :

«Vous voyez que je sacrifie tous mes biens temporels au bien de cette paroisse, et à l'amour de l'ordre ; cette maison de Mr Bret maire actuel de Tartaras est libre et sans locataire ; de laquelle jouissance je me contente, Mr Bret reprendra après moi ladite maison sans autres formalités, il y a donc bien lieu de tranquilliser tous ces braves gens de Tartaras» (Ils étaient donc inquiets ?).

L'acte de donation d'août 1816 décrit le bâtiment, qui :

«Comprend un jardin clos, trois pièces et deux cabinets ainsi qu'au rez-de-chaussée, une cave voûtée, trois celliers, un grenier et une écurie». **(5)**

L'acte précise également qu'après le dossier du curé Joseph Auquier, les héritiers de ce dernier pourraient encore jouir de la maison et du jardin pendant trois années entières ; les impôts devaient être réglés par la commune ainsi que tous les frais de réparations du bâtiment à l'exception de l'entretien locatif normal du locataire.

Le bâtiment avec le jardin était évalué en 1816 à 1200 francs.

Le jardin du presbytère fut agrandi en 1832. On sait aussi que des réparations importantes furent réalisées sur ce bâtiment en 1836, en 1885-1886 **(6)** ainsi qu'en 1894 (décision prise le 7 août 1893)

En 1874 le conseil municipal demandait au département et à l'état des subventions pour agrandir le presbytère : une somme de 691,82 F était demandée au département par le rapporteur **André Jamet** conseiller général de Pélussin. (Octobre 1874). Ce bâtiment fut exhaussé en 1876, suite à la demande du curé qui demandait la création de nouvelles chambres pour loger ses collègues en cas de de visite de leur part. (On sait par un courrier de l'archevêque de Lyon au curé qu'une somme de 500 Francs fut allouée par le ministère de l'instruction publique et des cultes pour l'agrandissement de ce bâtiment.). Les arbres qui se trouvaient dans ce jardin dit «de la cure» furent arrachés en mai 1962. Des travaux intérieurs furent réalisés la même année en novembre.



**Le Presbytère**  
(Le Progrès du 1.08.1985)

La commune transforma le presbytère en appartement en 1987 par l'intermédiaire de l'OPAC de Saint Chamond; devant fut greffé le commerce boulangerie-bar ainsi que l'aménagement des pièces nécessaires au commerce; l'ancien jardin est la terrasse actuelle de l'établissement. Le toit du commerce fut changé en septembre 2009 par l'entreprise Moulin de Rive de Gier. L'OPAC de St Chamond Gier-habitat refit entièrement le crépi du bâtiment en septembre 2019. Signalons enfin qu'Auquier Joseph avait à la Révolution prêté le serment pur et simple des prêtres.



**Le Presbytère** avant rénovation

On voit le mur du jardin et à gauche les toilettes publiques (photo du journal municipal N°5 d'août 1987); on voit également l'entrée de l'église par des escaliers sur la route St Pierre es Liens, et le poteau électrique.

# IL ÉTAIT UNE FOIS

**(1) Auquier** plaida en 1807 pour le rattachement de Farnay à la paroisse de Saint Paul en Jarez. Son passé trouble ne plaida pas en sa faveur ni en celui de la constitution d'une seule commune Farnay-Saint Paul.

**(2) Jean-Baptiste Bret.** Il était Syndic de la commune le 6 décembre 1789 avant la mise en place de la première municipalité et de l'élection du premier maire dit républicain ; il remet le registre des délibérations au maire élu Pierre Mussieux le 4 février 1790. Membre du conseil municipal dès le 30 janvier 1790, il le reste jusqu'au 14 novembre 1790 puis de nouveau du 6 janvier 1793 au 20 pluviôse an III (8 février 1795) excepté du 20 novembre 1791 au 6 janvier 1793. On le désigne également assesseur pour le juge de paix le 29 décembre 1790. Sous la terreur il est même nommé « agent national » du gouvernement. Il était négociant, propriétaire de « la fabrique de moulin à blé et pressoir d'huile » sur la rivière Gier, au Moulin Glattard. Il servait les besoins des communes de Tartaras, Dargoire mais aussi celles de Trèves, St Maurice sur Dargoire, Longes, St Jean à tous (St Jean de Toulas), Longes et les Haies (écrit les Ayes) ; le 6 novembre 1793 le conseil municipal prenait une délibération qui attestait de la fonction de Jean Baptiste Bret, qui, compte tenu de ses responsabilités laissait la conduite de sa fabrique à son fils **Claude Bret**. Il sera nommé garde champêtre le 21 avril 1808.

### **(3) Jean-Philibert Novallet**

Membre de la première assemblée de la commune le 6 décembre 1789, après la révolution et avant l'installation du premier conseil municipal. Conseiller municipal de la première municipalité le 31 janvier 1790, il le reste jusqu'au 20 novembre 1791 date à laquelle il est élu maire de la commune du 20 novembre 1791 au 6 juin 1793. Le jour de son élection, il « jure de maintenir de tout son pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèle à la nation, à sa loi et au Roi et de bien remplir sa fonction ». Dénoncé injustement sous la

terreur il prouvera son innocence.

### **(4) Bret Claude**

Né le 22 septembre 1775 ; Maire de la commune de septembre 1815 au 12 décembre 1831. Descendant de Jean Bret. Parrain d'une cloche du clocher. Claude Bret habitait au «Moulin Glattard». Son épouse était **Barbe Sauzion**.

**(5)** En juin 2013 un trou près du transformateur situé devant la placette (ancien Jardin du presbytère) inquiéta la mairie qui rapidement découvrit que ce trou était en fait dû à un effondrement de l'ancienne entrée de la **cave du curé**.

Il fut décidé de laisser une trappe de visite pour des visites ultérieures si nécessaire avec l'accord du SIEL et de St Etienne métropole qui avait réalisé les travaux d'aménagement en 2011.

**(6)** La mairie ayant peu de moyens pour payer ces réparations, c'est **Villard Jean Claude Noël** propriétaire à Tartaras et ancien maire qui prêta pour 6 ans à la commune la somme de 1000 francs. L'acte transmis en préfecture précisait : «si dans les six ans, malgré sa bonne volonté, la commune n'a pu me rembourser le capital intégralement, je ne lui demanderai plus d'intérêts et je la laisserai libre de me rembourser le capital en 24 ans» (acte signé du 10 septembre 1884 et visé par la préfecture le 16 septembre 1884.) Villard Jean-Claude Noël fut Maire de la commune du 4 septembre 1870 au 30 octobre 1870. Il avait été adjoint du 21 août 1865 au 4 septembre 1870 et conseiller municipal du 6 mai 1849 au 31 juillet 1852 et du 21 janvier 1878 au 17 mai 1896. Il résidait au bourg de Dargoire fraction Tartaras.

Il fut aussi l'auteur d'un don pour l'installation de l'horloge communale. Cette horloge a été posée en 1887, après devis et accord du préfet en date du 26 septembre 1886 ; L'horloge provenait d'un horloger de Rive de Gier : les établissements **Chauvet** Horloger à Rive de Gier (le magasin était au N°1 de la rue Saint Jean) les travaux de maçonnerie néces-

saires à la pose de cette horloge dans le clocher ont été réalisés par l'entreprise **Vendange** qui était maître maçon à Dargoire. Le coût de l'opération se monta 1383,30 F (500 f pour Chauvet et le reste pour Vendange). **Jean Claude Villard** fit un don à la commune pour l'aider à réaliser cette installation ; Elle a fonctionné très longtemps de manière mécanique avec un système complexe d'horlogerie constitué d'engrenages et de contrepoids ; **M. Julien Bouquet** (1920-1999) ancien facteur du village et appariteur pour la commune avait la tâche de « remonter » régulièrement l'horloge. Avant lui d'autres employés municipaux étaient chargés de ce travail avec en plus la charge de « sonner l'angélus ». (On retrouve cette fonction encore en 1948). Le système fut électrifié par la mairie en 1996 ; elle est radio pilotée à partir de l'horloge atomique de **Bochum** en Allemagne. Elle donne automatiquement l'heure légale et actionne aussi les cloches. Cette heure légale a été donnée par la loi du 9 mars 1911 (c'était l'heure de Paris) ; cette loi restée en vigueur jusqu'à la nouvelle loi du 9 août 1978 qui définit l'heure légale comme étant celle obtenue en ajoutant ou retranchant un nombre entier d'heures au TUC (Temps universel coordonné) dans chaque partie de la République en fonction des fuseaux horaires (en Métropole ce nombre est de zéro). Ce décret prévoit également la possibilité d'utiliser l'heure d'été (Cette heure apparue pour la première fois en juin 1916, fut reprise par les pays de l'Union Européenne en 1980. L'horloge de notre clocher donne automatiquement l'heure légale y compris l'heure d'été.

L'ancien dispositif d'horlogerie est conservé, et l'on peut l'admirer lors de certaines journées du patrimoine car il se trouve derrière une vitre dans le clocher, avec les burettes d'époque !

Pour la petite histoire signalons qu'en 1946 le mouvement de l'horloge étant en panne, c'est un habitant qui fut chargé de le réparer. Il accepta le travail contre 17 litres de vin en paiement !



**La cave du curé redécouverte**  
(Juillet 2013; photo mairie)

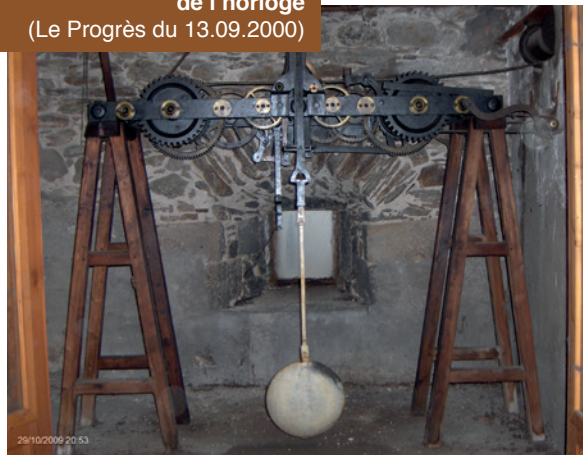


**Le presbytère**  
rénové en 1994 (Photo mairie)

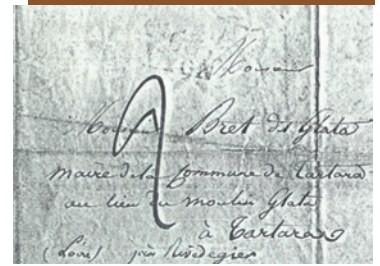
L'horloge Chauvet sur le clocher posée en 1887



L'ancien mécanisme de l'horloge (Le Progrès du 13.09.2000)



Lettre envoyée au maire Claude Bret en date du 20 septembre 1827 (Photo Gérard Manet)



## Auquier Tyrse Jean Joseph

Autre neveu du curé Auquier Balthazard à qui il succéda en juillet 1788. Né en 1757 à Sisteron. Son oncle Balthazard lui avait laissé sa cure et ses bénéfices avant la révolution. Se désigne en février 1791 (registres paroissiaux) comme prêtre de la paroisse. Les derniers actes signés de sa main dans ces registres sont du 28 août 1792. Suspecté dès le début de la révolution de se conduire comme un prêtre réfractaire, (Il avait pourtant prêté un serment pur et simple) le curé de Tartaras Tyrse Auquier poursuivi dès mars 1793 (25 mars) fut désarmé le 30 mai 1793 par le maire Dussigne (1) et les officiers municipaux de la commune (dont le dénommé Torgue (2) qui était boulanger sur la fraction de Dargoire) ; on lui retira « un fusil double ». Son mobilier fut vendu et des objets culte saisis.

Le 16 Frimaire de l'an II (6 décembre 1793), le conseil général de Tartaras (conseil municipal) , «considérant que c'est un devoir sacré pour chaque commune de subvenir selon ses moyens aux frais d'une guerre aussi juste que nécessaire» (c'est la guerre de Vendée), arrête à l'unanimité : «les vases d'argent servant au culte catholique dans l'église de la commune de Tartaras ,consistant en deux calices avec leurs patènes, non compris celui sur qui est sous les scellés apposés sur le mobilier du nommé Auquier ci devant curé prêtre réfractaire, consistant encore en un soleil et un ciboire, seront remis aux sans-culottes » Jacques Dussigne maire et Maurice Girard (3) secrétaire pour, par eux, être portés en ofrande patriotique au Directoire du district de la commune d'armes, et être déposés entre les mains des administrateurs de ce district qui seront invités à délivrer un récépissé des pièces qui leur seront remises». A Saint Etienne pendant la terreur , l'administration du directoire envoya, le 13 vendémiaire an III (15 octobre 1794), à l'intention des représentants composant le comité de législation, une lettre dressant la liste des prêtres réfractaires «...et

insermentés et perturbateurs de ce district, dont nous savons qu'un grande partie se cache dans les forêts qui couvrent les hautes montagnes de l'Ardèche et de la Haute Loire ; nous venons d'envoyer la liste aux districts qui nous avoisinent pour qu'ils leur fassent donner la chasse». Dans cette liste figuraient Coste (4) curé de Dargoire ainsi que Auquier Tyrse, curé de Tartaras.

Dans la lettre citée plus haut les termes employés étaient de la plus haute violence : «...ces quelques prêtres, vomis par la Vendée pour colporter dans nos montagnes l'esprit de révolte de la contre-révolution, pour propager les maximes atroces et sanguinaires du fanatisme, fomenter des troubles, faire des prosélytes à la cause affreuse du crime et de la barbarie...». On trouve l'acte de décès de Tyrse Auquier dans les registres de la commune en date du 11 vendémiaire de l'an X (3.10.1802) Il est mort à 45 ans sur déclaration de Jean-Baptiste Couchoud et Etienne Blanchère tous les deux cultivateurs sur la commune. (Signature de Jean Vial maire étant précisé que Couchoud et Blanchère ne savent pas lire ni écrire.)

On peut signaler aussi les violentes diatribes qui s'élevèrent contre ces prêtres réfractaires comme Auquier Tyrse et en particulier celles de l'abbé Siauve.

Siauve Etienne-Marie était né en 1757 à Saint Etienne, il devint vicaire de la Ricamarie des années 1786 à 1790 ; il accueille avec enthousiasme les idées révolutionnaires ; il prête serment à la constitution civile du clergé et devient un membre actif de la société « les amis de la constitution » dont le siège était à St Etienne rue Sainte Catherine à côté de la grand' église ; il est chargé de prononcer l'éloge funèbre de Mirabeau le 15 avril 1791 dans cette même église ; il combat pour la révolution avec véhémence et s'en prend aux prêtres réfractaires comme le 13 juin 1792 : «ce sont ces prêtres fanatiques et sanguinaires qui désolent nos campagnes ; ce sont ces prétendus amis de l'ordre et de la paix qui ont la constitu-

tion dans la bouche et l'aristocratie dans le cœur»; ce discours était prononcé à destination des populations du district de Saint Etienne.

Nommé curé à Ampuis dans l'actuel département du Rhône, recommandé au ministre de la guerre, il devient commissaire aux guerres le 24 septembre 1792 .Le 28 octobre 1793 il est commissaire aux guerres de Alpes et il se marie (il n'est donc plus curé) avec la fille d'un chirurgien de Lyon (Eléonore Carret) et il est nommé sous-chef dans les bureaux du ministère de la guerre ; il est élu député de la Loire au conseil des cinq-cents en 1798 (du 10 avril au 11 mai 1798.) ; zélé propagandiste de la secte des «théophilanthropes», philosophie religieuse inspirée du déisme qui voulait remplacer le catholicisme par un culte de l'être suprême ; pour donner un exemple de cette doctrine voici deux exemples de « prières » extraites d'un rituel théophilanthropique dont Siauve assurait la propagande à travers le journal des théophilanthropes dont il était le rédacteur en chef :

- Prière du matin à Robespierre  
«Notre père vous qui êtes aux enfers, que votre nom soit révééré, que votre règne se rétablisse, que vos décrets soient exécutés. Donnez-nous aujourd'hui notre sang quotidien, et ne nous laissez pas succomber sous les honnêtes gens, mais délivrez-nous des cinq-cents. Ainsi soit-il»

- A Marat  
«Je vous salue Marat plein de sang; Robespierre est avec vous, vous êtes béni parmi tous les théophilanthropes; les jacobins fruits de vos entrailles, sont bénis, dieu Marat, secondez-nous maintenant et à l'heure de la guillotine, que nous espérons bien rétablir. Ainsi soit-il»

Siauve part ensuite avec l'armée d'Italie (1800-1802) puis avec l'armée de Hollande (1805), à Vérone en 1811 ; il se bat courageusement et il meurt pendant la retraite de Russie en 1812.

# IL ÉTAIT UNE FOIS

La théophilanthropie dérivait rapidement et devint si ridicule que Le 12 floréal an V, **Talleyrand (5)** qui avait écouté à l'Académie des sciences morales et politiques un exposé de **La Révellière-Lépeaux (6)** sur le culte et les cérémonies civiles de cette doctrine philosophique antireligieuse, fit remarquer très moqueur à l'intéressé : «*Je n'ai qu'une observation à vous faire. Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité. Vous auriez dû tâcher d'en faire autant.*» Les réunions théophilanthropiques seront interdites dans les édifices nationaux (églises) par un arrêté du 12 vendémiaire an X (4 octobre 1801), puis le culte sera lui-même interdit en tout lieu en mars 1803.

Le dernier acte signé par **Tyrse Auquier** date du 28 août 1792. Comme il est mort à 45 ans le 3 octobre 1802 (inscrit sur le registre paroissial à la date du 11 vendémiaire an XI) avec pour qualité «*curé à Tartaras* » on peut supposer qu'il avait repris sa place ou tout au moins qu'il ne l'avait jamais perdue, puisqu'entre les deux dates du 28.08.1792 et 3.10.1802 on ne trouve, en signatures, sur les registres paroissiaux, que les noms de «*Furne vicaire*» ou bien «*Furne, curé commis*»

## Gérard Manet



Costume d'un Théophilanthrope (gravure d'un livre du milieu du 19e s) Wikipédia

**(1) Dussigne Jacques** Membre de l'assemblée constituante de la commune du 6 décembre 1789 avant l'installation du premier conseil municipal. Membre du premier conseil républicain le 30 janvier 1790, il le restera jusqu'au 14 janvier 1790. Greffier secrétaire le 16 janvier 1791 en remplacement de **Maître Bermond**; \* nommé collecteur des impôts le 25 septembre 1791 ; il devient maire de la commune du 6 janvier 1793 au 8 février 1794. Conseiller municipal à cette date il le restera avant le premier empire jusqu'en 1830 date de son décès ; Il résidait au bourg de Dargoire, fraction Tartaras. Son domestique était **Jean Valuis (+1783)**

\* **Bermond (maître)** Avant l'installation du premier conseil municipal «*républicain* », la municipalité de Tartaras avait un secrétaire greffier du nom de **Jean Boussu**. (Sans doute **Bossu**) Le 6 décembre 1789, l'assemblée délibérante de la commune décide de le remplacer, mais «*personne dans la municipalité n'est capable de tenir la plume* » et «*personne dans cette municipalité n'est reconnu comme digne de confiance* » (sic !) On nomme donc **Maître Bermond** notaire royal de Dargoire ; il fut choisi à nouveau par le conseil municipal de Tartaras pour être secrétaire greffier, le 4 février 1790. Ecarté pendant la terreur il est à nouveau nommé le 10 nivôse de l'an IV (30 décembre 1795) par le conseil municipal. **Maître Bermond** faisait partie de l'étude **Clapisson et Tissier** de Dargoire.

**(2) Torgues Claude Fils de Torgues François**. Membre de la première assemblée municipale révolutionnaire qui était encore placée sous la responsabilité d'un syndic, il était adjoint de cette assemblée le 6 décembre 1789. On le retrouve conseiller municipal le 30 janvier 1790 pour le premier conseil républicain jusqu'au 20 novembre 1791 puis du 6 janvier 1793 jusqu'au 17 novembre 1793 et enfin du 16 vendémiaire an XI (7 octobre 1803) au 19 fructidor an XII (5 septembre 1804) ; **Claude Torgues** était boulanger à Tartaras au bourg de Dargoire au bout à gauche de l'actuelle rue du Lozange, côté amont. (Depuis 1780)

**(3) Girard Maurice** Conseiller municipal du 31 janvier 1790 au 20 novembre 1791. Assura ensuite le poste de secrétaire greffier (nommé par le conseil municipal le septidi de la troisième décade de Brumaire de l'an II (17 novembre 1793).

**(4) Coste** Ancien curé de Dargoire de 1782 à 1791 ; il eut quelques petits problèmes à la Révolution ; Il avait prêté le serment pur et simple prescrit par la loi du 26 décembre 1790. Il résidait à Saint-Jean de Touslas et son vicaire était un dénommé **Roux**

**(5) Talleyrand** : ministre des affaires étrangères de de Napoléon, homme politique. (1754-1838)

**(6) La Révellière-Lépeaux (Louis-Marie de)** (1753-1824) : un des premiers directeurs du Directoire; il fut un grand défenseur de la Théophilanthropie

## Sources et références

- **Albert Mathiez** : *La Théophilanthropie et le culte décadaire 1796-1801* (Réédition Hachette de 1903)
- **Archives municipales de Tartaras**
- **Camelin Joseph**: *les prêtres de la révolution* (Répertoire officiel du clergé constitutionnel de Rhône et Loire d'avril 1791 à octobre 1793 (Lyon : société des bibliophiles lyonnais ;1944)
- **Marchal Pierre** : *La curieuse figure du stéphanois Etienne-Marie Siauve, vicaire à la Ricamarie*. (Revue «*la Région illustrée* », Pâques 1935 N° 3 et N° 4).
- **Rochet Marc**: *Tartaras d'après les actes paroissiaux 1673\_1792* (Généal 42-ancêtre généalogie du Forez)
- **Siauve Etienne Marie** : «*Le maire et le curé, dialogue villageois* » (Boyer, 1791) Archives de la ville de St Etienne
- **Site internet de l'assemblée nationale** : *Discours sur les sociétés populaires, prononcé dans une mission patriotique, le 20 juin, l'an quatrième de la liberté* (Larousse, 19e , Assemblée nationale par Etienne-Marie Siauve, 1792)



# NOS ASSOCIATIONS EN ACTION !

**ATLDT**



## Association Tennis Loisirs Dargoire Tartaras

L'association Tennis Loisirs Dargoire Tartaras est une association loi 1901 non affiliée à la Fédération Française de Tennis. Elle compte des adhérents de tout âge pratiquant le tennis en loisir et accueille tous les mordus de tennis au sein d'un club où il fait bon vivre.

Nous sommes un groupe dynamique privilégiant la convivialité et la bonne humeur.

Alors si vous avez envie de pratiquer, de vous entraîner au tennis, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, mail ou venir directement à la salle polyvalente\* aux horaires d'entraînement (le jeudi soir de 17H45 à 22H).

Sportivement,

Le Président, D. Carrion.

\* L'accès à la salle est soumis aux mesures sanitaires en vigueur.



Le bureau :

Denis CARRION : Président, Antoine BARON : Trésorier,  
Alexandre BERNARD : Secrétaire

Les dates à retenir :

Assemblée générale : fin janvier 2022

Journée de rencontres tennis loisirs : dimanche 5 juin 2022

Pour plus de renseignements :

Denis CARRION au 06.83.01.54.04

E-mail : atldt42@gmail.com

Site internet : <http://club.quomodo.com/atldt>

## BMX EVOLUTION

Bmx évolution fête son premier anniversaire, avec un bilan plutôt positif, puisque le terrain est maintenant terminé, des projets sont en cours avec notamment des balades VTT qui vont se programmer les week ends, à suivre sur instagram bmx\_tartaras ainsi que des sorties sur différents sites de pump track.



On vous rappelle que les inscriptions sont de septembre à septembre, d'un montant de 20 euros et se souscrivent soit sur le terrain auprès d'Antoine et Théo ou en appelant Stéphane ou Samuel au 06 41 77 23 52 et 06 17 61 09 74



## CLUB LOISIRS-AMITIÉS DARGOIRE TARTARAS

Après ce long confinement du 17 mars 2020 au 9 septembre 2021, notre Club Loisirs Amitiés Dargoire Tartaras, tient à remercier les deux communes pour leur aide apportée cette année 2021 et, peut-être pour 2022, si la situation permet que nous soyons toujours autorisés à nous réunir chaque jeudi, loin du coronavirus ! Il nous a tenus longtemps éloignés les uns des autres, pendant des mois.

Nous déplorons sincèrement la perte de nos adhérents récemment décédés, ainsi que l'absence de ceux qui ne peuvent plus quitter leur domicile à cause de leurs problèmes de santé. Nous souhaiterions vraiment que d'autres retraités puissent adhérer à notre Club. Il est ouvert les jeudis après midi de 14h à 17h30.

Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année et une année 2022 plus heureuse et sereine.

## DOSHODAN

C'est la rentrée ! Il est temps de ressortir ses affaires de sport du placard ! Préparez votre sac et en route pour la salle polyvalente intercommunale de Tartaras-Dargoire !

Depuis le début du mois de septembre, nos sections ont pu reprendre. Nous nous devons malgré tout de continuer à rester vigilants et pour cela la réglementation nous impose le contrôle du passe sanitaire pour l'accès aux activités.

Les restrictions passées, le club omnisport de Tartaras-Dargoire accueille de nouveau ses adhérents. Aujourd'hui nous allons de l'avant et préparons cette nouvelle saison.

Sous réserve de contraintes liées au COVID, nous espérons pouvoir organiser de nouveau nos événements comme l'arbre de Noël, le repas moules-frites.... Autant de moments conviviaux qui nous permettront de nous retrouver.

Notre club regroupe 5 activités sportives : Judo, Self Défense Urbaine, Badminton, Pilates et Baby Gym et accueille depuis la rentrée Toni un nouveau professeur de judo ainsi que Mathis en formation diplômante que vous pourrez rencontrer sur les tatamis.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe et les encadrants des différentes sections, nos sponsors, les bénévoles ainsi que les mairies de Tartaras-Dargoire qui nous soutiennent durant cette période.

Au plaisir de vous revoir !

*Robert GUINET, Président de l'association du DOSHODAN*



Restez connectés avec nous et abonnez-vous à notre page Facebook@clubdoshodan sur laquelle nous partageons en temps réel les informations du club.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.83.29.06.71 ou par mail à : [doshodan@gmail.com](mailto:doshodan@gmail.com)





## LE SOU DES ÉCOLES














C'est avec un grand plaisir que je prends, cette année, la présidence du Sou des écoles de Dargoire et Tartaras. Ayant grandi sur la commune de Dargoire, il me semble indispensable et important de m'impliquer dans cette association, tout comme ma maman l'a fait durant mon enfance.

Le sou des écoles est une association ayant pour but de proposer des animations tout au long de l'année pour les enfants de nos deux communes. Cela permet, d'une part, de récolter des fonds afin de financer les intervenants et les différents projets de nos écoles, et ainsi réduire la participation demandée aux familles. D'autre part, ces animations permettent aux enfants de passer de bons moments, de créer du lien et de laisser de beaux souvenirs à tous, petits et grands.

L'association ouvre grands ses bras aux nouveaux membres, chacun selon ses possibilités, avec beaucoup ou peu de temps, nous ne sommes jamais de trop.

En espérant vous voir nombreux lors des animations que nous proposons cette année, nous pourrions ainsi rattraper le temps perdu ces deux dernières années !  
Au plaisir

Margaux Martin , Présidente du Sou des écoles de Dargoire et Tartaras

-    Vente de chocolats en ligne (comme l'année passée) dès la semaine du 15 novembre jusqu'au 2 janvier.
-   Samedi 4 décembre : ateliers de Noël, vente de sapins et saucissons chaud.
-  Dimanche 23 janvier : vente de brioches.
-   Samedi 12 mars : carnaval.
-    Vente de cosmétiques locaux pour la fête des mères.
-    Samedi 14 mai : soirée cinéma en plein air.
-     Samedi 25 juin : kermesse.



Animation hôtel à insectes

## JEUNES DT

Jeunes et engagés

«Toc, toc, toc ! Bonjour, nous sommes Alexandre, Laurie, Sophie, Bastien, Clara, Noélie et Louann, amis dans la vie et membres fondateurs de l'association Jeunes de Dargoire et Tartaras, créée en octobre dernier et destinée aux jeunes de 16 ans et plus. Notre objectif est de faire vivre les deux villages en regroupant les jeunes et créant des animations».

Vous aussi, vous avez peut-être fait la connaissance de ces jeunes, très motivés, lors d'une vente de chaussettes en porte à porte, leur permettant de constituer en toute autonomie la trésorerie de leur association ! Enthousiastes, ils débordent d'idées et d'énergie ! Leur prochaine animation sera-t-elle un vide-dressing ? L'encadrement d'un tournoi de foot avec des plus petits ?

Nous les félicitons pour cette belle initiative et leur souhaitons la bienvenue au sein de la commune et du tissu associatif. Que leur volonté d'organiser des animations créatrices d'entraide, de lien entre jeunes et pourquoi pas intergénérationnel se réalise !



## THÉÂTRE DU LOZANGE

Deux ans de confinement n'ont pas empêché le groupe de se retrouver de ci, de là et enfin la pièce « Loin d'Hagondange » de Jean-Paul Wenzel commence à prendre belle tournure.

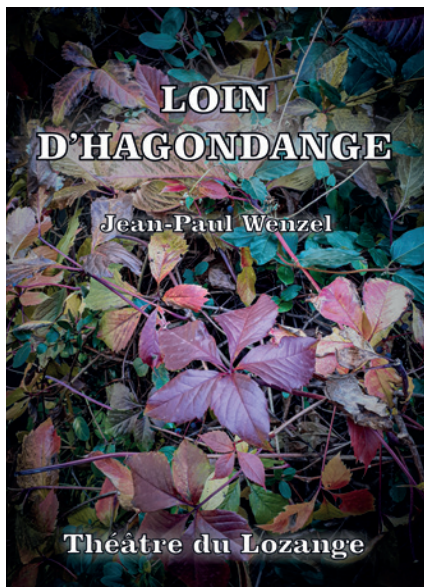
Avec joie, nous avons depuis l'été réinvesti la salle du théâtre du Chatelard à Tartaras et nous nous y retrouvons une fois par semaine. Le décor est prêt à être monté et les interprètes sont presque prêts à jouer en public. Nous pensons pouvoir vous proposer la première du spectacle dès le premier trimestre de 2022. A moins que le virus ne vienne encore nous stopper dans notre élan.

« Loin d'Hagondange », créée en 1976 par l'auteur, obtient le Prix de la critique. L'année suivante, la mise en scène de Patrice Chereau confirme la force de ce texte. Traduite en 18 langues, la pièce est devenue emblématique d'un théâtre que l'on a baptisé de «quotidien ». La pièce comporte quatorze brefs ta-

bleaux qui sont des flashes sur l'intimité d'un couple de retraités qui s'aiment mais ne savent plus se le dire et regrettent amèrement d'avoir quitté

le bassin sidérurgique d'Hagondange pour la campagne profonde.

Un beau texte, plein d'émotion avec lequel nous avons hâte de vous



## TOUS EN RYTHME



Après un an et demi d'inactivité, l'association Tous En Rythme fait son retour : au programme des cours de gym féminine, bien-être, yoga et danse. Petits et grands sont heureux de se retrouver pour pratiquer leur activité favorite.

Pour la section danse, le gala de fin d'année prévu le dimanche 19 juin 2022, motive la créativité des animatrices et des couturières ! Nous comptons sur votre soutien pour reprendre le rythme avec nous et pourquoi pas rejoindre le bureau pour proposer vos idées novatrices !

Merci à tous ceux qui ont répondu présents pour cette reprise malgré les contraintes que nous impose encore la situation sanitaire...

Au plaisir de nous retrouver  
L'Equipe de Tous En Rythme

## UNE GOUTTE D'EAU POUR LE FASO



### PAS DE VISITE MAIS DE PRECIEUX RELAIS

La pandémie du Covid et l'instabilité qui continue à régner du fait de la présence de groupes terroristes dans la région nous empêchent toujours de nous rendre sur place. Même si les villages de KOTA et KOUSSIBA n'ont pas été directement touchés pour l'instant, la menace reste permanente.

Fort heureusement nous disposons de relais sur place qui nous permettent de poursuivre notre soutien. Ernest, notre correspondant local, continue à assurer la liaison avec le comité de suivi mis en place pour les activités et la formation agricole. Nébilbié, directeur de l'école de KOTA, dispose d'une boîte mail et possède depuis cette rentrée d'un ordinateur portable : il peut ainsi non seulement nous transmettre des informations sur les deux villages, mais aussi nous faire part des besoins et des difficultés rencontrées dans la réalisation des projets. Grâce à eux, nous pouvons être informés presque au jour le jour de la situation et définir en concertation avec les villageois les besoins et solutions à apporter.

## L'EAU A MOINDRE EFFORT : DES PROJETS A LA CONCRETISATION

C'est fait, l'espace maraîcher de **KOUSSIBA** dispose enfin de l'eau « à moindre effort » : Une pompe électrique fonctionnant grâce à des panneaux solaires ainsi qu'un réservoir ont été mis en place par l'entreprise locale CB ENERGIE. Reste à organiser la formation d'un groupe d'agricultrices et d'agriculteurs pour leur permettre d'acquérir les bonnes pratiques et d'assurer la maintenance des installations. Ce projet a été réalisé avec Electriciens Sans Frontières (ESF) et le soutien de plusieurs contributeurs, notamment le SIEL. (Syndicat intercommunal pour l'Energie dans la Loire).

A **KOTA**, de nouveaux projets sont à l'étude avec en priorité l'amélioration de l'hygiène des écoliers par l'**accès à l'eau potable et à l'assainissement**, comportant notamment la construction de latrines hors-sol. Pour ce projet, nous solliciterons les acteurs de l'eau en France : Agences de l'Eau, Syndicat de l'Eau.

L'autre projet vise la création d'un espace maraîcher à KOTA à l'instar de celui de KOUSSIBA.



Nous poursuivons le soutien aux **collégiens** sous forme de bourse de rentrée. Cette aide n'est plus accordée aux redoublants.

Un nouveau soutien nous est demandé par les nouveaux bacheliers qui, après leurs classes primaires aux villages et leur réussite au collège et lycée, se retrouvent à l'Université. L'association ne souhaite pas trop individualiser ces aides et s'oriente vers une participation pour le financement de logements collectifs. Ces aides seront accordées sous réserve que le projet des **étudiants** s'inscrive dans une démarche de soutien aux villages.



## VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Grâce aux techniciens de l'ARFA, le concours du collectif CASE Burkina et le soutien de nos amis René et Michel BILLAZ, ingénieurs agronomes, la **formation à l'agro-écologie** a été développée dans les 2 villages et se généralise grâce à l'entraide entre villageois (ceux qui ont été formés transmettent leur nouveau savoir-faire). Cette année, l'accent a été mis sur l'amélioration de la fabrication et de l'utilisation du **compost**.



Les pratiques écologiques continuent à faire leur preuve, cependant, les récoltes de 2020 n'ont pas été suffisantes et nous avons dû soutenir la banque alimentaire en finançant l'achat de céréales pour assurer « la soudure ».

La saison des pluies 2021 s'achève et laisse espérer de meilleures récoltes.

## LA SCOLARISATION AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS

En raison de la pandémie, les résultats aux examens pour l'année 2021 n'ont pas été à la hauteur des précédents malgré l'investissement important des enseignants.

A la rentrée L'école de Kota compte au total 150 élèves soit 78 garçons et 72 filles, celle de KOUSSIBA, compte au total 58 élèves soit 35 Garçons et 23 Filles. La goutte d'Eau finance en partie les fournitures scolaires et va envoyer d'anciens manuels scolaires fournis par l'école de TARTARAS.

Une longue attente enfin comblée pour **KOUSSIBA**, la **nouvelle école** est enfin construite. Le **projet d'électrification** va être remis en chantier.

## ENFIN...

Les conditions sanitaires nous permettent en cette rentrée d'organiser à nouveau des manifestations. Le 20 octobre, le Rhino Jazz(s) nous a offert le concert « ZU et les ZIGS » (l'intégralité de la recette est généreusement reversée à la Goutte d'Eau).

Le 4 décembre, au théâtre du Chatelard, à TARTARAS, La compagnie « Lever de rideau » présente le spectacle « Ciel mon Maire ». Cette manifestation était initialement prévue en avril 2020 !

Au printemps 2022, Jacqueline VIDAL fera revivre BARBARA à l'Auberge

Le soutien fidèle et régulier de nos amis et adhérents reste le socle indispensable pour maintenir les aides aux écoliers et aux agriculteurs.

### Vous pouvez

- Suivre nos actions sur le site WEB : [gouttedeaufaso.fr](http://gouttedeaufaso.fr)
- Nous contacter : par mail : [gouttedeaufaso@orange.fr](mailto:gouttedeaufaso@orange.fr), par téléphone : Gérard, président de l'association au 06 71 98 50 98. Par courrier au siège de l'association : Une Goutte d'Eau au Faso Auberge LAFFONT 1.rue de St Jean 42800 DARGOIRE

## TARTARAS FOOTBALL CLUB

Une nouvelle saison débute, le club est toujours représenté majoritairement par des jeunes joueurs (entre 5 et 15 ans). L'effectif du club a subi une légère baisse dans la catégorie adulte, une légère hausse dans les catégories jeunes, ce qui maintient le club à une centaine de licenciés.

Les catégories du club : U6/U7, U8/U9, U10/U11, U12/U13, U15 et U17 en entente avec le club voisin de Rhône Sud, FSGT et UFOLEP.

Concernant les manifestations le club a pu faire 2 matinées de saucissons chauds à emporter (mars et octobre) et le concours de pétanque au mois de juillet. Celles-ci permettent au club d'avoir une trésorerie plus saine.

Nous espérons pouvoir réorganiser ces manifestations la saison prochaine et notre tournoi jeunes au mois de juin ou septembre.

Merci aux quelques parents qui ont rejoint les rangs du club pour suivre nos équipes U7 et U9.



Quelques dates à retenir :

- Manifestation le weekend end du passage à l'heure d'été (date à définir)
- Le concours de pétanque le 1er samedi de juillet
- Nos deux tournois aux mois de juin ou septembre (dates à définir)
- manifestation le weekend end du passage à l'heure d'hiver (date à définir)

Un grand merci à tous les bénévoles du club ainsi qu'à leurs conjoints(es) et à toutes les personnes qui viennent apporter leur aide lors de nos manifestations.

Merci aux sponsors, merci aux mairies pour leur subvention, merci à la mairie de Tartaras pour la mise à disposition de leurs installations.

Le club sera ravi d'accueillir toutes les personnes intéressées pour venir renforcer l'équipe dirigeante.

Contact : Jean-Michel Rey 06.27.71.55.79

Les dirigeants.

## SELOZANGE



Vous avez besoin qu'on vous aide à effectuer une tâche ou qu'on vous prête un outil ? Vous aimeriez partager un savoir-faire ou une passion avec d'autres ? Vous seriez heureux de donner une nouvelle vie aux objets qui dorment dans votre grenier ? SELozange est fait pour vous !

SEL veut dire Système d'Echange Local, c'est un réseau d'échange de services de savoirs et de biens sans argent. Il fait partie d'un réseau national, SEL'idaire, actif depuis une trentaine d'années. Notre Système d'Echange Local a pour objectif de faciliter la solidarité entre des personnes de toutes générations.

Pour nous « le lien est plus important que le bien », aussi les nouveaux arrivants au village sont les bienvenus. Ce réseau ne se limite pas forcément aux villages de Tartaras et Dargoire puisque près du tiers des adhérents viennent de communes environnantes. A titre d'exemple, des échanges ont porté sur du transport en voiture vers la gare, des coups de main pour rentrer du bois, des prêts de matériel, des petites réparations, des formations à l'informatique, à la couture ou même à la construction de murs en pierres, etc.

Au-delà du service rendu ou reçu, ces échanges sont d'abord des occasions de rencontres et de création de lien entre citoyens. Il n'est jamais question de rémunération, nous échangeons seulement et symboliquement quelques « Plumes », notre

monnaie associative locale.

Dans ce but l'association est également à l'initiative d'animations, seule ou en coopération avec d'autres, dont la plupart sont ouvertes à tous.

Par exemple, cette année, avec le Sou des Écoles nous avons proposé une journée autour de la protection des insectes avec une conférence donnée par un spécialiste et la fabrication d'hôtels à insectes. De même en 2019, nous avons aidé les écoliers à fabriquer des nichoirs à oiseaux.

Par le passé, nous avons aussi organisé des après-midi jeux de société, des ateliers « yoga du rire », « relaxation » et « huiles essentielles ».

Pour l'avenir, nous envisageons un atelier zéro déchet, la fabrication de boîtes à livres, l'ouverture de nouveaux sentiers sur Dargoire et Tartaras ou autres sujets portés par nos valeurs.

Nous nous réunissons chaque premier mercredi du mois. Ce sont des moments de convivialité, on y fait le point sur les échanges, les projets en cours et sur tout sujet en lien avec l'esprit de l'association.

Vous pouvez nous contacter sur [selo-zange@gmail.com](mailto:selo-zange@gmail.com) et aller voir notre site en tapant « selozange » sur votre moteur de recherche.

## APPRENDRE EN S'ÉMERVEILLANT !

### #ÉCOLE DE TARTARAS

C'est en musique que les 98 élèves de l'école Jean-Pierre Vial ont fait leur rentrée !

Les effectifs sont identiques à l'année dernière, à une grande différence près: pour la première fois, aucun CP n'est accueilli à l'école, ils sont scolarisés sur l'école de Dargoire.

En revanche, nous accueillons trois nouvelles enseignantes pour une nouvelle composition des classes toutes en niveau simple : Mme GBAMELE a la classe des 24 CE1, Mme MARIA-NELLI, avec Mme JULIEN le lundi, a

en charge la classe des 28 CE2, Mme RAGEY a la classe des 21 CM1 et Mme BLANCHARD, la classe des 25 CM2.

L'année 2021-2022 sera sous le thème du développement durable. Les classes se sont inscrites aux différentes activités proposées par Saint-Etienne Métropole : poursuite du jardin potager avec installation d'un composteur et peut-être d'un hôtel à insectes, un travail sur la rivière (le Gier), mais aussi sur le tri et le recyclage des déchets, enfin un travail sur l'énergie sera

réalisé par les plus grands.

Dans le cadre du projet d'école, les classes de CE1 et de CE2 travailleront également autour du thème de l'écriture au sens large (avec visites de musées) et les classes de CM1 et de CM2 participeront au dispositif « Les p'tits champions de la lecture » qui promeut la lecture orale.

Toute l'équipe pédagogique souhaite une bonne année scolaire aux élèves !



### #ÉCOLE DE DARGOIRE

Cette année, l'école de Dargoire accueille 76 élèves de la Petite Section au CP. Les élèves sont répartis sur 3 classes :

- La classe de PS MS de Mme DIGONNET (enseignante) et Karine DUVERT (ATSEM) qui compte 27 élèves.
- La classe de MS GS de Mme BADOR (enseignante) et Véronique MATRICON (ATSEM) qui compte 25 élèves.
- La classe de GS CP de Mmes LAVAUUR et JULIEN (enseignantes) et Mmes Mélanie MARTIRE et Amandine TAPIA (ATSEM) comprenant 24 élèves.

Les projets de l'année scolaire 2020 /2021 se sont bien déroulés : nous avons travaillé sur le temps qui passe (Préhistoire, Châteaux, Temps des grands parents...).

Cette année, l'équipe pédagogique projette de travailler sur les petites et les grandes bêtes. Nous allons notamment effectuer une intervention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Nous mènerons également un projet cirque avec la compagnie Les Kipouni's. Nous espérons pouvoir également proposer des actions en collaboration avec les familles (ateliers de fin d'année, semaines de la maternelle, carnaval...)

LES KIPOUNI'S

### #CANTINE

#### Doublement bon !

Depuis la rentrée 2021, le service à la cantine a été dédoublé afin de répondre au nombre croissant d'enfants inscrits.

Deux groupes ont été constitués et pour chacun de façon alternative la pause méridienne s'articule en deux temps : celui de repas et celui de la détente.

Pendant que les élèves de CE1-CE2 se détendent, ceux de CM1-CM2 déjeunent puis laissent leur place à leurs camarades et « faire relâche ».

Selon leur rythme et leur envie à ce moment charnière de la journée, les enfants peuvent profiter des animations proposées par le personnel encadrant, ou disposer de son temps en activité libre.

L'expérience de ces quatre derniers mois montrent que ce fonctionnement s'adapte mieux au rythme des enfants et aux contraintes d'effectifs croissants. Toujours soucieux de leur bien-être, nous veillons à la qualité de l'accueil qui pourrait évoluer lorsqu'ils seront accueillis dans le futur restaurant scolaire dont le projet de construction est en cours d'étude.

# S'INSTRUIRE & SE CULTIVER

## #PERISCOLAIRE

L'équipe d'animation est composée de 10 personnes : Mélanie, Karine, Amandine, Béatrice, Zo, Sylvie, Léa, Cécile, Céline, Sara.

Les effectifs ayant augmenté sur l'ensemble des accueils périscolaires, il a fallu trouver une nouvelle organisation pour limiter les différents « litiges » rencontrés en fin d'année dernière mais aussi respecter la réglementation Jeunesse et Sports ainsi que les règles Covid. Le matin nous accueillons en moyenne 25 enfants, le midi 117 enfants et le soir 43 enfants.

Afin de présenter l'accueil périscolaire, l'équipe d'animation a proposé aux parents une réunion d'informations en septembre. Malheureusement celle-ci n'a pas rencontré un réel succès. Nous

avons d'ailleurs été très surpris de cette désaffection au vu du nombre de questions qui reviennent régulièrement lors des conseils d'école. Je tiens à remercier les parents présents lors de cette réunion.

Nous avons pu aborder différents sujets :

- Les inscriptions via mon « espace famille » qui pose régulièrement problème. Nous rappelons qu'il est impératif que vous inscrivez vos enfants en amont ; aucune inscription ne sera prise en dehors
- La nouvelle organisation de la cantine: les deux services et les animations.
- Le règlement du périscolaire
- Nous avons aussi répondu aux différentes questions des parents.

Cette année la pause méridienne s'organise en deux temps:

Un temps de repas et un temps d'activités libres ou proposées par les animatrices : animation halloween, décoration de la salle, préparations d'activités de Noël, animations sportives. Merci à elles pour leur investissement.

De plus, nous avons dû faire face à une augmentation de fréquentation au périscolaire du soir nécessitant l'affectation de deux animatrices supplémentaires.

**Nous rappelons aux parents que le périscolaire est ouvert de 7h20 à 8h20 et de 16h20 à 18h00. Veuillez respecter les horaires, en cas de problème les animatrices restent joignables au 06 71 83 79 48. N'hésitez pas à les contacter !**



## #RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DU GIER

### Parents, futurs parents, quel mode de garde pour mon enfant ?

Quand se pose la question de garde d'enfant on éprouve une inquiétude légitime à confier notre progéniture à un inconnu.

Le Relais est un service totalement gratuit qui est proposé aux parents et aux assistantes maternelles. Des assistantes sociales, éducateurs spécialisés ou puéricultrices vous accueillent pour vous conseiller sur les différents modes de garde.

Si votre choix s'oriente vers **une assistante maternelle agréée**, le Relais vous en donnera la liste sur votre commune. Il vous conseille pour toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle : aides financières Paje emploi, contrat de travail ...

Il pourra servir de médiateur en cas de différends.



Des ateliers sont proposés aux parents qui le souhaitent. Le dernier fut sur les réflexes archaïques avec la participation d'une intervenante (praticienne en intégration des réflexes primitifs).

**Permanences téléphoniques et RDV au Relais à Rive de Gier, 10 place du Général Valluy Avec Madame Isabelle Goncalves**

**Permanence Rive de Gier (de préférence sur rdv) mercredi : 8h30-12h/13h30-18h30**

**Permanence St Martin la Plaine (de préférence sur rdv 13h30-16h30)**

**Tel : 06-81-12-38-20 fixe : 04-77-52-22-38**

**Mail : [relaispe.antennerdg@paysdugier.org](mailto:relaispe.antennerdg@paysdugier.org)**

### Assistante maternelle : s'informer et sortir de l'isolement professionnel

Les assistantes maternelles peuvent trouver auprès du relais une écoute et un soutien en cas de démarches administratives compliquées ou de difficultés avec les parents et la PMI.

Le Relais peut aider les assistantes à trouver des enfants à accueillir. Ce dernier joue un rôle important en les aidant à **rompre l'isolement professionnel** :

- Les animatrices du RAM vous donnent des conseils éducatifs, psychologiques ou de santé.
- Le Relais propose des conférences aux assistantes maternelles et aux parents sur

des thèmes professionnels tel que l'alimentation, le sommeil.

- Le Relais soutient les assistantes maternelles, en leur proposant chaque année des journées de formation : elles permettent aux assistantes maternelles d'approfondir leurs connaissances et compétences. Une solution de garde alternative est proposée aux parents durant ces temps de formation.

- Le Relais petite enfance organise sur Tartaras ou à proximité des activités pour les enfants (motricité, jeux, musique...). Madame Goncalves se déplace 1 à 2 fois par mois sur Tartaras pour animer des temps collectifs sur différents thèmes : « un jour, une comptine » « peinture d'automne » « ça mousse » « boue magique » : après un temps de jeu libre où l'enfant joue en autonomie sous le regard des adultes, place aux activités : c'est un moment important de socialisation.

**Lors de la crise sanitaire liée au Covid 19**, le Relais Petite Enfance du Pays du Gier est resté à vos côtés :

- Pour informer et conseiller parents et assistantes maternelles en proposant des solutions de garde
- En maintenant des activités adaptées à la situation sanitaire.



## #PLANTATION DES HAIES



Le jeudi 28 janvier 2021 à Murigneux, les élèves de CE 2 et CM 1 de Madame Raquet

École Jean-Pierre Vial à Tartaras ont pris part à un projet participatif au GAEC « L'Art du cochon bio »

Les élèves ont écrit cet article pour nous parler de leur expérience.

« Philippe Chorier et Gauthier Ricordeau, exploitants du GAEC, ont fait appel à la fédération de chasse de la Loire pour les assister dans leur projet. L'école de Tartaras a répondu favorablement au projet. En amont Pierrick Thouilleux, animateur est venu à la rencontre des élèves de CE2 et CM1 pour expliquer la démarche pédagogique aux enfants. Replanter une haie pour qui, pour quoi ?

- La plantation de haie est une des mesures reconduites depuis 2008. Cette action financée par des fonds européens, nationaux, régionaux, départementaux ou bien sur fonds propres. Pour beaucoup d'entre elles, plantées dans des milieux typiquement agricoles.

- Le monde de la chasse recherche des opportunités pour l'installation de haies. Les haies qui ont disparue avec les poli-

tiques de remembrements ont de multiples fonctions que bien souvent les agriculteurs ne perçoivent pas. On pourrait citer un rôle de brise-vent pour les troupeaux et les cultures ; cette barrière végétale filtrant le vent limite la verse des cultures, protège le bétail des rafales de vent ou procure un abri naturel lors d'orages estivaux.

Mais aussi, cet habitat complexe et diversifié attire un bon nombre d'auxiliaires (insectes) permettant de lutter biologiquement contre les parasites des céréales

- Pour les chasseurs, la haie est un habitat de prédilection des faisans, perdrix, merles et grives. Moins visible, elle sert aussi au déplacement de cette faune pour couvrir son cycle biologique ; c'est-à-dire manger-dormir-se reproduire. Comme les panneaux au bord des routes, elle permet d'orienter la faune lors de ces déplacements.

Pierrick est venu dans notre classe et nous a parlé de la trame verte et bleue : la faune et la flore. On a fait des fiches, on a travaillé sur des plans, sur des écosystèmes à Tartaras...



### Comment préparer les racines des arbres ?

Pierrick a ramassé des graines, il les a données au pépiniériste qui les a fait pousser pendant deux ans. Le pépiniériste a rendu à Pierrick les arbustes et on les a replantés pour faire une nouvelle haie.

### Étape 1 :

Pierrick nous a appris comment faire pour que l'arbre se développe mieux dans la terre : il faut tremper les racines de l'arbre dans de la terre mélangée à de l'eau.

### Étape 2 :

On plante les arbustes de toutes sortes dans la terre. Il faut bien réfléchir à mettre la racine au bon endroit dans le trou de la terre.

### Étape 3 :

La danse de la pluie sert à bien tasser la terre autour de la plante pour la stabiliser.

### Plantation de haies

Nous avons planté 500 mètres de haies. Nous avons planté 790 arbustes.

Heureusement, les accompagnants avaient fait les 790 trous le matin.

### Les étiquettes en bois

Nous avons écrit nos prénoms sur des étiquettes en bois pour ne pas polluer la planète, et pour savoir quels sont les arbres que nous avons plantés.

### Objectifs de la plantation

On a fait la plantation pour aider la trame verte pour faire un corridor écologique pour l'habitat des animaux, pour qu'ils se protègent des prédateurs et pour les nourrir.

### Aides et adultes

Il y avait des adultes pour nous aider. Il y avait Pierrick Thouilleux, une représentante de la mairie, le photographe, un fermier, des chasseurs et deux parents qui accompagnaient la classe.

Les cochons

Dans la ferme où on a planté les haies, il y avait des cochons. Les cochons étaient très sales car il n'y a que de la boue dans leur enclos. Ils sont roses, et leurs queues sont en tire-bouchon. On était très fatigués.

### Goûter

On a bu du jus de pommes et Monsieur Thouilleux nous a donné des graines de fleurs différentes que l'on doit planter entre mai et juin. On a vu un chat qui était griffé et qui avait soif !

### Paillage de haies

Le samedi 6 mars, Louise, Lou, Joan, Lohann, Chiara, Jade, Maël, Pauline, Eloan, Giulian ont entouré les arbustes avec du cyprès broyé pour empêcher les mauvaises herbes de pousser.

Il fallait mettre 10 cm de cyprès broyé. On a mis du cyprès pour que les adultes et le tracteur puissent voir où sont les arbustes pour qu'ils ne marchent pas dessus quand ils vont tout recouvrir de cyprès broyé ».

Les élèves de CE2 et CM1

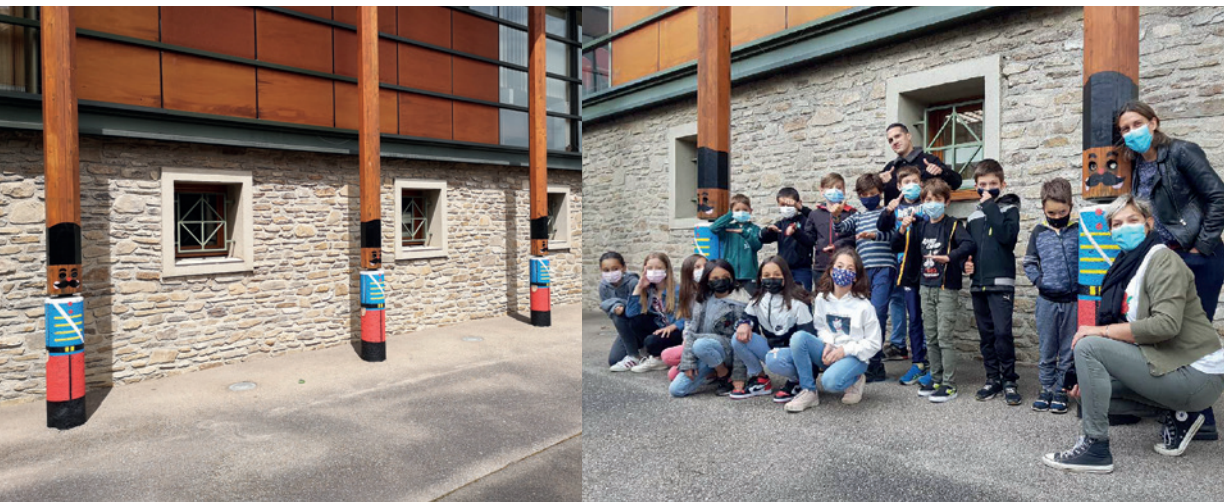
# S'INSTRUIRE & SE CULTIVER



## ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE !

#ITINÉRANCES EN FÊTE

Le Réseau des bibliothèques du Pays du Gier, mettait à l'honneur cette année 2021, les cultures urbaines. La bibliothèque de Tartaras a reçu la visite du street artiste OAK OAK, stéphanois d'origine et de cœur, il parcourt l'espace public à la recherche d'objets à détourner. Il a réalisé une oeuvre pour cette grande occasion, à Tartaras, dans la cour de la bibliothèque.



5  
MAI

### INITIE-TOI AU BEATBOX

Un atelier d'initiation au beatbox (percussion vocale) avec Willy Amarat, alias Rewind. Ce beatboxer qui adore mélanger les genres a travaillé avec des musiciens classiques, contemporains ou encore du milieu de la musique électronique à Londres. Pour cet atelier pédagogique, il a initié un jeune public aux techniques de base du beatbox.



19  
MAI

### CUSTOMISE TON SAC

Un atelier où les enfants ont pu personnaliser un sac sur la thématique des cultures urbaines, en utilisant différentes techniques (pochoir, graph, peinture, graphisme). Résultat : Une production animée et colorée, par nos artistes en herbe !



21  
JUIL.

### OPÉRATION GALET

Atelier créatif sur galets à la manière des aborigènes. Les galets peints ont été cachés sur les chemins et dans le village de Tartaras. Jeu de piste et de photo pour les retrouver durant l'été. Merci à tous les participants pour avoir décoré nos chemins !

## #CULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS

La bibliothèque de Tartaras s'est dotée d'un nouveau fond de documents, issu d'achats et de prêts de la bibliothèque départementale. Son équipe s'est également étoffée et est ravie de vous accueillir les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 16h à 18h30. De nombreuses animations ont eu lieu toute au long de l'année, malgré la situation sanitaire. Cependant nous n'avons pu honorer cette année la Nuit des Légendes, à cause de la complexité des règles sanitaires. Nous remer-

cions tous les participants pour leur investissement engagé dans cette manifestation. Cet événement permet au livre et à la culture de s'épanouir en dehors des murs de la bibliothèque. Nous terminons l'année 2021 par le prix RomanGier et nous nous engageons, à vous promettre une année 2022 riche en culture et en partage.

Alors, ... à très vite dans votre bibliothèque !  
(avec votre pass sanitaire)

## #NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Elles sont arrivées ! Les nouvelles histoires sélectionnées par votre bibliothèque, qui vont vous faire vibrer d'émotions ... ces livres n'attendent que vous ....

### JEUNESSE

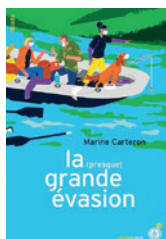
**PÉTOCHE LE POUSSIN FROUSSARD**  
Pierre Delye, Cécile Hudrisier



«Le petit poussin est peureux et quand quelque chose est tombé sur sa tête...il a peur de la fin du monde... il veut prévenir le roi !! Tous ses copains l'accompagnent...»

### ROMAN JEUNESSE

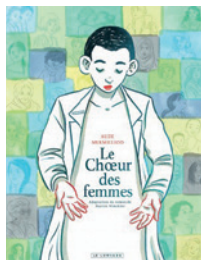
**LA GRANDE ÉVASION**  
MARINE CARTERON



«Un mot sur le frigo écrit par sa maman « je pars » !! L'adolescente en plein confinement décide de partir à sa recherche, elle amène avec elle dans l'aventure ses 2 meilleurs amis...»

### BD

**LE CHOEUR DES FEMMES**  
AUDE MERMILLIOD



Une adaptation sensible et puissante du roman culte de Martin Winckler. «Suivez l'évolution de ce(tte) jeune étudiant(e) au contact du chirurgien chef de service gynécologique où doit se dérouler son stage de médecine. Et découvrir qu'une démarche bienveillante et à l'écoute rend possible de faire cesser les violences gynécologiques et obstétricales. »

### POLAR

**LES TROIS ÉPOUSES DE BLACK NELSON**  
CATE QUINN



« Des personnages atypiques, un décor de western, une enquête pour meurtre, ... bienvenue chez les Mormons ! »

## #LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE

**LA COMÉDIE**  
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE  
SAINT-ÉTIENNE



**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE**

La Comédie de Saint-Étienne, Centre dramatique national, est une institution théâtrale entièrement animée par l'énergie de la création. Elle produit des spectacles de renommée nationale et internationale. Créée par Jean Dasté il y a 70 ans, La Comédie fut pionnière de la décentralisation dramatique française. Elle est dirigée depuis mars 2021 par Benoît Lambert.

Installée au cœur du théâtre, L'École de la Comédie, créée en 1982, est habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC), elle accueille chaque année 2 promotions.

Elle s'est engagée depuis septembre 2014 dans un programme Égalité des chances en vue de favoriser l'accès pour des jeunes gens issus de la diversité culturelle, sociale et géographique, aux Écoles supérieures d'art dramatique.

Elle est également habilitée depuis 2016 à délivrer le Diplôme d'État (DE) de professeur de théâtre.

La Comédie Itinérance est un projet de développement artistique et culturel notamment en milieu rural.

Cette saison 2022, la Comédie viendra à la rencontre de la jeunesse à Tartaras. L'objectif de cette démarche est de la sensibiliser au théâtre à partir d'une forme qui peut être jouer partout.

C'est dans ce cadre que nous recevons en 2022 la Comédie en Itinérance avec une forme légère de L'Avare de Molière : *Bizaravar*, une création de Benoît Lambert.

« *Bizaravar* met en scène une jeune comédienne et un jeune comédien qui partagent leur point de vue sur Molière. Elle adore son écriture, lui beaucoup moins. Elle le trouve génial, lui le trouve ringard. Et cette pièce, L'Avare ? Est-elle nulle ou est-elle formidable ? Entre les deux jeunes gens, une dispute s'engage, donnant l'occasion de revisiter aussi bien les scènes principales de la pièce que les traits marquants du plus célèbre dramaturge français ».

A travers cette itinérance Benoît Lambert propose un double hommage : à Molière d'abord dont nous fêtons en 2022 le 400<sup>e</sup> anniversaire ; à Jean Dasté ensuite, qui rappelons-le, ne monta pas moins de dix-sept pièces de ce grand dramaturge pour le public stéphanois !



Retenez la date :

**Bizavar, le 02 avril 2022, 20H**  
**Espace Le Chatelard**

En retour de l'accueil de La Comédie en Itinérance

Les tartarinaires peuvent bénéficier d'un tarif à 11€ pour les spectacles dans nos murs contre 23€ le plein tarif. Sur les spectacles jeunes public les enfants de moins de 13 ans ont accès à un tarif à 7€.

Si vous hésitez encore à aller au théâtre...vous n'avez aujourd'hui plus que des bonnes raisons !

## #MUSICALEMENT VÔTRE !

Une convention relative à l'enseignement musical entre la ville de Rive de Gier et la ville de Tartaras est établie pour la période scolaire du 1er septembre 2020 au 31 août 2021. Les habitants (élèves, enfants, et adultes) de la commune de Tartaras peuvent s'inscrire au **Conservatoire Municipal de Musique** dont la mission est d'assurer un enseignement musical

élaboré à partir du projet pédagogique de l'établissement.

Le conservatoire accueille les élèves aux conditions tarifaires votées par délibération du Conseil Municipal le 19/10/2020. La Commune de Tartaras s'engage à verser pour l'année scolaire 2021-2022 à la Commune de Rive de Gier la somme de 195 € par élève (enfant et adulte). Nous vous invitons à vous renseigner au secrétariat de la Commune pour en connaître les modalités de versement.

## #LE MONDE DES ABEILLES

Je m'appelle Jean Paul MASSARD je suis apiculteur amateur depuis pas mal d'années. Ayant passé toute mon enfance au village de TARTARAS, j'ai trouvé normal d'installer un rucher ici, sur mon terrain. Je suis tombé amoureux de [mes filles] et j'adore transmettre mes quelques connaissances.

Un petit feuilleton en plusieurs épisodes sur le monde de l'apiculture

Au sein d'une ruche, des milliers d'abeilles cohabitent et s'entraident pour un seul but commun : la survie de la colonie. La reine, les ouvrières et les faux-bourçons doivent alors assumer des tâches bien distinctes.



### La reine

Au cœur de la ruche, la reine des abeilles est celle qui se démarque le plus des autres abeilles avec son abdomen beaucoup plus long et plus large.

Généralement, c'est la seule femelle féconde de la colonie. Au printemps, elle est capable de pondre plus de 2 000 œufs par jour.

De par son statut, elle ne sort pratiquement jamais de la ruche. Les ouvrières lui apportent la nourriture nécessaire et assurent le nettoyage de ses excréments. Notons que la reine est la seule à se nourrir exclusivement de gelée royale depuis le stade larvaire. C'est ce traitement particulier qui fait qu'elle devient reine et ne doit en aucun cas son statut ni à la génétique ni à son arbre généalogique.

Bon nombre d'apiculteurs marquent la reine de la colonie à l'encre ineffaçable. Cela leur permettra de la repérer plus facilement. Sa durée de vie peut aller jusqu'à 3 ans.



### Les ouvrières

Les ouvrières, ce sont tout simplement les autres femelles de la ruche. Pour assurer la survie de la colonie, elles ont deux missions distinctes : la fabrication du miel et l'entretien de la colonie.

La fabrication du miel comprend la ventila-

tion, le transfert du nectar et le butinage. Elles doivent s'assurer du bon développement des larves et nourrir la reine et les faux-bourçons. Une fois que le dard des ouvrières s'est complètement formé, elles peuvent se placer à l'entrée de la ruche pour en assurer la sécurité. L'ouvrière fait de nombreux métiers. Elle commence comme nettoyeuse puis nourricière, ensuite maçonne, puis gardienne et fini comme butineuse.

Pour communiquer entre elles, les abeilles se servent de danses bien particulières. Les butineuses doivent également informer le reste de la ruche de la présence d'une bonne source de nectar dans les environs. Pendant chaque journée ordinaire de sa vie, une abeille butine d'une fleur à l'autre pour obtenir 0,5g de nectar, ce qu'il faut pour un dixième de gramme de miel.

Dans les saisons de miellées, une abeille butineuse peut même enregistrer 4000 fleurs à son compte. L'ouvrière vit entre 13 et 38 jours pendant la saison estivale, entre 30 et 60 jours au printemps et 140 en période hivernale. Une ruche se compose de 15 000 à 30 000 ouvrières en hiver et de 30 000 à 60 000 ouvrières en pleine saison, c'est-à-dire de février/mars à juin/juillet.



### Les faux-bourçons

Au sein de la ruche, le rôle des abeilles mâles est particulièrement limité. Ces messieurs sont particulièrement « machos ». Ils ne fabriquent pas de miel et ne peuvent même pas assurer la protection de la ruche puisqu'ils ne piquent pas.

Ils sont là uniquement pour s'accoupler avec la reine. Et comme cette dernière ne s'accouple qu'une seule fois dans sa vie, de nombreux faux-bourçons ne pourront même pas remplir cette unique mission. Les faux-bourçons peuvent vivre jusqu'à 90 jours en saison chaude.

En hiver, les ouvrières les expulsent de la ruche. Les entretenir exigerait beaucoup trop d'effort et de nourriture.

On peut différencier les faux-bourçons des ouvrières de par leur morphologie. Ils sont plus gros et un peu plus longs. Leurs yeux sont également plus imposants.

Je pourrais vous parler de mes « filles » pendant des heures.

Et tout ce petit monde est en danger, entre le frelon asiatique et tous ces produits chimiques.

A suivre .....

## #CONSEIL D'INITIATION À LA VIE LOCALE

Avec beaucoup de retard les membres du CIVL ont enfin été élus au printemps 2021. A cette occasion, merci aux enseignantes qui ont organisé les élections. Actuellement le comité est constitué de 9 membres, 5 filles et 4 garçons (3CE2, 3CM1 et 3CM2). Les enfants de CM2 devront, au moment du passage en 6ième, laisser leurs places à 3 nouveaux élus de CE2.

La première manifestation a eu lieu le samedi 5 juin, 5 membres ont participé à la matinée organisée par le CEN et réservée aux membres du CIVL.



Encadrés par des animateurs du CEN, les enfants ont effectué une balade jusqu'au bord de la falaise pour observer les boucles du Gier et profiter des explications sur le paysage, la faune et la flore. Dans un second temps, animation ludique avec les animateurs de la caravane de la biodiversité du parc du Pilat.

Satisfaction des participants qui souhaitent renouveler ce genre d'animations « nature »

Courant Octobre le CIVL a organisé sa première réunion en mairie, tous les membres étaient présents et très enthousiastes

Après les présentations du maire, chacun a pu exposer ses souhaits d'amélioration concernant la vie locale et les idées sont nombreuses dans divers domaines.

La réalisation de certains de ces projets serait une belle façon de remercier les enfants du CIVL pour leur implication dans la vie de la commune. A suivre....



## #ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles auront lieu le 10 avril 2022 pour le 1er tour et le 24 avril 2022 pour le 2nd tour.  
Les élections Législatives auront lieu le 12 juin (1er tour) et le 19 juin 2022 (2nd tour)

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669\*2 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Tout le monde recevra cette année, une nouvelle carte électorale avec notamment le **numéro national d'électeur (NNE)** qui sera mis en valeur.



### Les procurations : ce qui change pour l'électeur à compter du 1er janvier 2022

Un électeur inscrit dans une commune A peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une commune B. Le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Vous pouvez interroger votre situation électorale sur le site <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

FIN 2019 LA JDC REPR. LA JAPPD

## LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

### 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ➔ ÉTAPE 1 : l'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>).
- ➔ ÉTAPE 2 : le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
- ➔ ÉTAPE 3 : la JDC (journée défense et citoyenneté), avant 18 ans.

➔ Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).





**OBJECTIF CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
DES VÉTÉRANS  
ANCIENS COMBATTANTS



DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Nouveau service « paiement de proximité »



Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

**Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

### Comment payer ?

**1** Vérifiez que votre avis, comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

**2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)





## #COMMENT TRIER VOS DÉCHETS ?

Les déchets bien triés ne seront pas enfouis et pourront être recyclés ou revalorisés. Saint-Étienne Métropole met en place de nombreuses solutions pour vous faciliter le tri :

### LE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

DANS LE BAC JAUNE,  
JE METS :

GAGNEZ DE LA PLACE.  
PENSEZ À COMPACTER  
VOS EMBALLAGES



### LE TRI SÉLECTIF :

La Métropole met à disposition de tous les métropolitains un bac ou des sacs jaunes, permettant de trier les emballages en carton, les bouteilles et flacons en plastique et les boîtes de conserve, ... ainsi que tous les papiers. A Tartaras, la collecte a lieu un mardi sur deux. Le calendrier qui vous a été remis avec ce magazine détaille les jours de passage.

### PLUS PROPRE MON VILLAGE :

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux heures indiquées et selon les modalités fixées par l'autorité municipale. Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. Dans le cas d'une collecte sélective, les matériaux séparés par les habitants doivent être présentés au service de collecte, selon les modalités fixées par l'autorité municipale.

### LE TRI DU VERRE :

Sur Tartaras, 5 points d'apport volontaire pour le verre sont implantés : Lotissement Le Roule rue A. Raimbourg, route des Bachasses, Salle polyvalente route de Dargoire, route de Murigneux vers l'abri bus, D488 - Pkg du Roché Percé

### LE TRI DU TEXTILE :

A Tartaras, le point de collecte se situe derrière le mur du parking de la mairie.

**Les déchèteries : 13 déchèteries sont présentes sur le territoire permettant de trier les déchets de gros volumes ou dangereux, qui ne sont acceptés ni dans les ordures ménagères ni dans le bac/sac jaune.**

### DÉCHÈTERIE Combemartin

42800 Tartaras vous accueille :

#### Horaires d'été :

1er avril au 31 octobre : lundi 14h-19h, du mardi au vendredi 10h-12h et 14h-19h, samedi 9h30 à 12h et 14h-19h, dimanche 9h30 à 12h

#### Horaires d'hiver :

1er novembre au 31 mars : lundi 14h à 18h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h, samedi de 9h30 à 12h et 14h à 18h, dimanche de 9h30 à 12h.

*En fonction des heures de passage, certaines bennes peuvent être inaccessibles. Renseignements au 0891.150.358*

- Localisez vos points de collecte les plus proches de chez vous
- Consultez le Guide du tri sur le site <https://www.saint-etienne-metropole.fr/node/14822>  
<https://fr.calameo.com/read/000544113de2843a3f2dd>

## COMMENT VALORISER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX ?

- **Faites du paillage** pour votre jardin à partir de vos tontes de pelouses. Au pied des plantes ou sur le potager, cela permet de limiter les arrosages et la prolifération de mauvaises herbes.
- **Déposez vos déchets végétaux dans votre compost.**
- **Apportez vos végétaux en déchèterie.** Ils seront recyclés en compost. Rappel : brûler vos déchets verts est interdit. Lors de la combustion, plusieurs polluants sont émis parmi lesquels des particules d'hydrocarbures, et des dioxines. Il provoque également un risque pour la santé de ceux qui respirent cet air pollué (les membres de la famille, les voisins, les promeneurs ...).

### LE TRI DU VERRE

DANS LE CONTENEUR VERT,  
JE METS :



## #BOUCHONS DU COEUR

Vous faites partis de nos collecteurs. Vous récoltez des bouchons et couvercles plastiques tout au long de l'année pour notre association. Mardi 26 octobre dernier, nous avons pu expédier 11T440 des bouchons et couvercles plastiques vers notre recycleur SULO. Ce recycleur va reverser 275€ la tonne transport compris à notre partenaire Coeur2bouchons ce qui permettra d'aider des personnes en mobilité réduite où est représenté notre association.

Dernièrement dans la Loire, nous avons pu aider deux familles à financer leur fauteuil roulant grâce à des bouchons ! Nous vous remercions du fond du coeur !

N'hésitez pas à partager notre site [www.42bouchonsducoeur.fr](http://www.42bouchonsducoeur.fr) ou notre page facebook 42 bouchons du coeur Céline BAUDUIN

Présidente Bénévole 42 bouchons du coeur





pour tous, toute la vie, partout

## #L'ADMR EST À VOTRE ÉCOUTE

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

### L'ADMR EN ACTION ...

**POUR TOUS** : enfant, parent, sénior, personne malade ou en situation de handicap

**TOUTE LA VIE** : le besoin d'être aidé peut s'avérer nécessaire à de multiples moments de la vie

**PARTOUT** : nous intervenons sur l'ensemble des communes de la Vallée du Gier

*Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.*

### Facilitez- vous la vie :

- Aide à la personne (âgée, handicapée)
- Aide aux familles
- Soutien à la parentalité
- Qualité de Vie (ménage, repassage)
- Téléassistance

MAISON DES SERVICES ADMR

28 cours Marin 42152 L'HORME

Ouvert au public le mardi et vendredi

de 09h15 à 13h00 et de 13h30 à 16h00

04-77-22-11-53 mslhorme@fed42.admr.org

**ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON**

**SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT  
DU HANDICAP**

Nous avons besoin de professionnel pouvant répondre aux besoins de nos clients. Les métiers de l'aide à domicile vous intéressent ? Vous-avez besoin de l'un des services que l'on propose ? Contactez-nous !

## #BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Travaux de bricolage et jardinage : quel est le bon moment ?

Le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, ainsi que des véhicules, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces lieux privés, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils audio-visuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de la pratique d'activités ou de comportements non adaptés à ces lieux.

Ces mesures doivent être appliquées par chacun pour qu'il fasse bon vivre notre village. Ce qui fait un atout majeur de ses charmes.



## #FRELON ASIATIQUE

### FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

#### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

#### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

### 2021 - Des indicateurs à la hausse

Malgré un hiver rigoureux et des gelées tardives, un printemps et un été plutôt maussades, à mi-septembre le nombre de nids découverts sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes est équi-

valent à celui de 2020. Les colonies ont rattrapé leur retard de croissance et sont déjà en train d'élever les futurs reproducteurs. Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

## LE FRELON ASIATIQUE



## #MOUSTIQUE TIGRE

*Aedes albopictus*, dit « le moustique tigre », est originaire d'Asie et se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche. Progressivement implanté dans plusieurs départements de la région depuis 2012, il peut être vecteur de maladies comme le zika, la dengue et le chikungunya. Ensemble, luttons contre son implantation !

**PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE**

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE  
SIGNALER SA PRÉSENCE SUR :  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

- IL EST TRÈS PETIT 5 MM
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL PIQUE DURANT LA JOURNÉE
- SA PIQÛRE EST DOULOUREUSE

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...

**PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

**LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE**

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...**  
coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants...  
Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées (gouttières, rigoles...).
- Couvrez les réservoirs d'eau**, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

**Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.**





## #LA CHASSE

### La chasse et les collectivités locales

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier.

Elle peut être un médiateur lors de discussion entre collectivités et associations de chasse. Régulièrement sur la commune, elle a également un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) par exemple lors d'inventaires des lièvres, d'aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

### Connaissance et Aménagement du territoire

Les chasseurs ont une bonne connaissance de leur territoire (présence d'espèces, localisation et utilisation de l'espace par la faune, problèmes d'incivilités...). En lien avec les exploitants agricoles, ce sont des acteurs auprès des collectivités pour aménager le territoire différemment et reconstituer le bocage. Ils sont acteurs dans les projets de plantation de haies (près de 15 km/ an à l'échelle départementale) et dans la réhabilitation de mares. Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces et contribuent à la sauvegarde voire au développement de la biodiversité. Ils implantent également, toujours avec les agriculteurs, des cultures favorables à la faune.

### Régulation des espèces

D'une façon générale, les chasseurs ont un rôle dans la régulation des espèces,

même si ce n'est pas la seule finalité du chasseur. Les mairies sont souvent sollicitées par leurs administrés face à la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts. C'est le cas d'espèces dites invasives (ragondins, ...) qui pose des soucis sur les berges, et sur les habitats des zones humides type rose-lière. D'autres espèces occasionnent des désagréments sur les bâtiments publics : déjections de pigeons de clocher, les corbeaux freux ou encore les fouines. Elles font appel aux chasseurs ou aux piégeurs locaux pour réguler ces animaux responsables de dégâts.

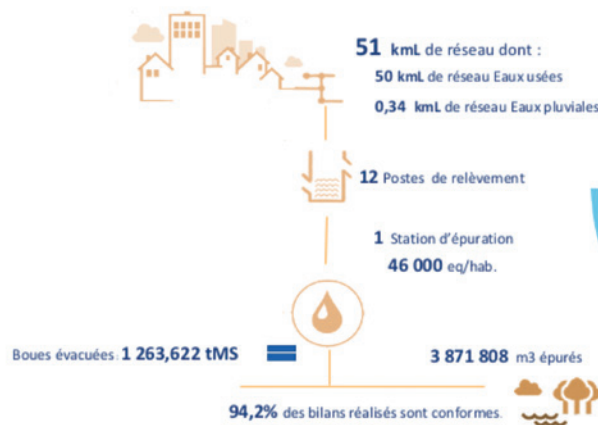
A côté d'autres acteurs, telles que des structures associatives de protection des espaces naturels, les chasseurs sont l'une des composantes dans l'équilibre de la nature, la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

## #SIAMVG

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA MOYENNE VALLÉE DU GIER

Son rôle est de traiter les eaux usées de notre vallée et de préserver la rivière Gier et notre environnement.

### Les chiffres clefs



### L'HISTOIRE DU SIAMVG

Aujourd'hui, le SIAMVG est composé de 15 communes dont deux situées dans le Rhône. Son réseau de canalisations s'élève à 37 km. La ville de Saint-Chamond s'est dotée depuis le début de l'année 2000 d'une station de traitement des eaux usées à la pointe de la technologie. Elle peut traiter les eaux polluées de 70 000 habitants.

### Environnement

- Les eaux entrantes sont relevées dès leur arrivée vers un point culminant favorisant l'écoulement gravitaire dans la station et minimisant l'utilisation d'appareil énergivore.
- L'eau traitée est analysée et sa quantité mesurée avant d'être restituée à la rivière Le Gier. Ces analyses garantissent le respect de la réglementation européenne
- Chaque année, ce sont environ 2700 tonnes de boues qui sont valorisées en compostage (1500 tonnes) et en épandage agricole (1200 tonnes).

### Innovation

- De nouveaux dégrilleurs ont été installés afin de faire face à la présence de déchets flottants inhabituels tels que les lingettes.
- Un deuxième bassin d'aération de 5600 m3 augmente la capacité du traitement du phosphore et de l'azote en respect des normes imposées actuelles.
- Les boues sont désormais stockées sous une aire couverte, les préservant des intempéries

### La valorisation des boues

Pour la station de Tartaras, la filière de valorisation des boues est mixte :

- 687 t de matières brutes en 2020 orientées vers la filière épandages
- 3091 t de matières brutes en 2020 orientées vers la filière compostage

Dans les 2 cas, les boues sont valorisées en agriculture dans le cadre de filières conformes à la réglementation.

Lorsque les épandages ne sont pas possibles (parcelles indisponibles, conditions météo défavorables, périodes d'interdiction réglementaires), les boues sont compostées.

La nouvelle réglementation 2020 due au covid impose que désormais, seules les boues hygiénisées par ajout de chaux, peuvent être épandues. Les boues de Tartaras sont conformes à la nouvelle réglementation

### Entretien du patrimoine

- 184 opérations d'entretien préventif sur postes
- 47 opérations d'hydrocurage des postes
- 701,85 m/l de réseau surveillé par passage caméra
- 1086 m/l de réseau ayant subi un hydrocurage préventif du réseau
- 62.657€ pour le renouvellement des équipements : compresseurs d'air, pont racleurs, pompes de relevage,...

**L'eau est une ressource précieuse et il ne faut surtout pas la gaspiller, alors souvenez-vous, ne jetez pas n'importe quoi dans vos toilettes ou les égouts !**

Informations consultables sur le site <https://siamvg.fr/>

# ETAT CIVIL / AGENDA



## NAISSANCES

Olyna BALLEY  
Née le 14/01/2021  
à Saint Priest en Jarez

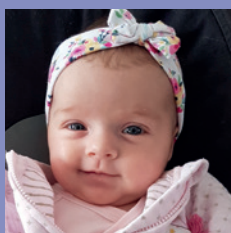


Jules, Basile MEUNIER  
Né le 04/03/2021  
à Saint Priest en Jarez

Aria MURIGNEUX  
Née le 28/04/2021  
à Givors

Constance, Lilwenn  
LEQUEUX  
Née le 17/05/2021  
à GIVORS

Lise DROUET  
Née le 24/07/2021  
à Saint Chamond



Ellie, Rose  
DE PAULI FORTINO  
Née le 25/09/2021  
à Sainte Foy Lès Lyon

Loévan, Noël LACHIZE  
Né le 29/11/2021  
à Pierre-Bénite



## MARIAGES

Mme Mélanie MANET  
et M. Geoffrey DEYRIEUX  
Le 19/06/2021  
à Tartaras



Mme Laury MOINE  
et M. Arnaud DUPUICH  
A Saint Laurent d'Agny

Mme Maria FERNANDEZ  
et M. Jean-Loïc GOUGNE  
Le 23/12/2021  
à Tartaras

## PACS

Mme Floriance BAUMERT  
et M. David MORAIS  
Le 17/04/2021

Mme Emmanuelle MAYOL  
et M. Kévin LEFEBVRE  
Le 21/07/2021

## DÉCÈS



Mme Marie-Noëlle  
LACHIZE  
née FOUCHER  
Le 25/03/2021 à Lyon

M. Thomas DUCATILLION  
Le 03/04/2021  
à Baie-Mahault  
(Guadeloupe)

# AGENDA 2022

Sous réserve des conditions sanitaires

## JANVIER

ATLDT  
(date à définir)  
Assemblée générale

## MARS

12 mars 2022  
Sou des Ecoles  
Carnaval

27 mars 2022  
Tartaras FC  
Matinée Boudin

18 & 19 mars 2022  
Théâtre du Lozange  
«Loin d'Hagondange»  
Auteur J.Paul Wenzel  
Espace culturel

## AVRIL

02 avril 2022  
Théâtre «Bizaravar»  
Création : Benoît  
Lambert, La Comédie  
Espace culturel

## MAI

14 mai 2022  
Sou des écoles  
Cinéma de plein air

## JUIN

05 juin 2022  
ATLDT  
Journées  
Rencontres du Tennis

19 juin 2022  
Tous en Rythme  
Gala de danse

25 juin 2022  
Sou des écoles  
Kermesse

## JUILLET

02 juillet 2021  
Tartaras FC  
Concours de  
Pétanque

## OCTOBRE

30 octobre 2022  
Tartaras FC  
Matinée Saucisson  
chaud

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## A comme ...

### Animaux errants

S'adresser en mairie et, seulement en cas d'urgence, s'adresser à la SPA de Lyon & du Sud-Est au 04.78.38.71.72 Poste 222 (24h/24 et 7 jours/7)

### Autorisation de sortie de territoire (AST)

Les AST sont à nouveau obligatoires mais ne sont plus délivrées en mairie. Voir le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Autorisation de voirie

Une demande d'autorisation de voirie doit être demandée en mairie 1 mois avant le commencement des travaux pour tous travaux qui donne sur une voirie communale ou départementale

Pour tous travaux dans le cimetière, une déclaration en mairie est obligatoire (les travaux sont interdits pendant les 15 jours précédents La Toussaint)

### Commerces locaux ANSTETT

**Boulangerie-Pâtisserie**  
Tél. : 06.76.07.75.73 ou 09.62.57.65.58

Horaires et jours ouverture :  
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30.  
Dimanche et jours fériés de 6h30 à 12h30

**Fromagerie GAEC des Clavelles**  
04.77.75.34.28

**GAEC Les Deplaudé**  
vente de vin : 06.16.72.63.38

### Extraits d'actes

Délivrés gratuitement en mairie d'origine.

## G comme ...

### Gendarmerie

Tél. 04.77.73.22.07 ou 17

## L comme ...

### Légalisation de signature

Le document à faire légaliser, doit être signé au secrétariat de la mairie devant l'agent territorial  
Locations diverses  
Les modalités de location des différentes salles communales sont à demander en mairie

## R comme ...

### Recensement militaire

Les filles et les garçons, à partir de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie du domicile. Apporter le livret de famille et la carte d'identité du mineur

### Restaurant scolaire

06.71.83.79.48

## S comme ...

### Salle polyvalente Tartaras/Dargoire

Tél : 04.77.75.72.96

### Salle André Baboin Vestiaires Foot

Tél : 04.77.83.47.58

### Services des eaux - Suez

Service d'urgence: 09.77.40.11.31  
Service clients: 09.77.40.94.43

### Services Jeunes

Mission locale  
Tél. 04.77.29.98.00 - Espl.  
Melchior Mitte de Chevrières - 42400 SAINT CHAMOND

### Service Public

Pour tout renseignement d'ordre administratif, privé ou public, un site est mis à votre disposition par l'Etat : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou par téléphone au 3939

## B comme ...

### Bibliothèque municipale (Mairie)

Horaires d'ouverture:  
le mercredi de 10h à 12h  
le vendredi de 16h00 à 18h30.  
La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires

## D comme ...

### Déchetterie de Tartaras (Combemartin)

Heures d'ouverture du 01/04 au 31/10 : Lundi de 14h à 19h - Mardi au vendredi: 10h à 12h et 14h à 19h - Samedi de 9h30 à 12h et 14h à 19h - Dimanche de 9h30 à 12h Du 01/11 au 31/03: Les déchetteries ferment à 18h au lieu de 19h  
Pour toute demande d'informations : 08.00.88.27.35

## C comme ...

### Car

Car à la demande : « Mon Bus »  
Pour utiliser ce service, téléphoner du lundi au vendredi entre 8h et 19h au 04.77.02.32.80 pour réserver votre départ jusqu'à une heure à l'avance. (Toute l'année sauf week-end et jours fériés): ce car vous prend aux bornes spécifiques situées sur le village et vous déposera à un arrêt prévu sur la commune de Rive de Gier ou à n'importe quel autre arrêt du secteur « Saint Joseph – Dargoire – Tartaras »

### Carte d'identité ou passeport

Ne se font plus en mairie de Tartaras. Vous trouverez la liste des communes qui les établissent sur le site [mairie-tartaras.com](http://mairie-tartaras.com)

### Centre Nautique du Pays du Gier

Tél. 04.77.75.82.42

### Cimetière

Vente des concessions, urne de columbarium (15 ou 30 ans) : s'adresser en mairie.

## E comme ...

### Ecoles publiques et CLSH

Tél. 04.77.83.79.64 (Tartaras) et 04.77.75.54.37 (Dargoire)  
Tél. 06.71.83.79.48 (animatrices du CLSH)

Pour tout renseignement d'ordre administratif concernant l'école, la cantine, le Centre de Loisirs Sans Hébergement, la garderie du matin et du soir (inscriptions, tarifs, règlements) s'adresser en mairie.

### E.D.F.

Dépannage électrique : 09.72.67.50.42 Service clientèle 24h/24h et 7j/7j, Demande de raccordement: 09.69.32.18.55

### Etat civil

Pour les mariages, les PACS, naissances, décès, reconnaissances prénatales, s'adresser en mairie. Pour un parrainage civil, voir également avec les services du secrétariat.

## O comme ...

### Ordures ménagères

Ramassage ordures ménagères le MARDI (toutes les semaines) poubelle couvercle VERT  
Ramassage du tri sélectif le MARDI (n° de semaines impaires) poubelle couvercle JAUNE  
Conteneurs à verre public : 2 à Murigneux, 1 au Roule, 1 au village et 1 à Dargoire, 1 à la Valanière.

Pour toute demande de nouveaux conteneurs personnels ou remplacement : renseignements en mairie

Nous rappelons que les conteneurs doivent être remisés après le passage du véhicule de ramassage et ne doivent pas rester sur le domaine public. À compter du 1er janvier 2017 les apports des usagers non ménagers sont tolérés à seulement uniquement 1 m3 de déchets triés par jour.

## P comme ...

### Paroisse

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la coordinatrice paroissiale : le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h au 04.87.66.86.12. Pour venir nous voir ou nous écrire : Paroisse Ste Marie-Madeleine en Gier 7 rue du presbytère 42800 RIVE DE GIER  
Site internet: [paroisse-gier.fr](http://paroisse-gier.fr)

## U comme ...

### Urbanisme

Permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager Instruits par la cellule urbanisme de Saint-Etienne-Métropole et délivrés par la mairie. Tout renseignement peut être obtenu en mairie.

## V comme ...

### Vol ou perte

En cas de vol d'une pièce d'identité (carte, passeport...) passer au commissariat ou à la gendarmerie pour remplir une déclaration. En cas de perte de votre passeport ou de votre carte d'identité, voir avec la mairie qui établira votre nouveau document d'identité.



Coordonnées Mairie  
2 rue Pierre Mussieux 42800 Tartaras  
Tél. 04.77.75.18.98 / Fax 04.77.83.60.50

Mail : [mairie.tartaras.42@wanadoo.fr](mailto:mairie.tartaras.42@wanadoo.fr)  
Site internet: [mairie-tartaras.com](http://mairie-tartaras.com)

Horaires d'ouverture au public de la  
mairie  
Lundi 8h-12h/14h-18h30  
Mardi 14h-18h30  
Mercredi 8h-12h  
Jeudi 8h-12h / 14h-18h30  
Vendredi 14h-18h30

**La mairie de Tartaras remercie tous les  
annonceurs qui ont contribué à l'éla-  
boration de ce magazine municipal**

#### **#TARTARAS Au croisement des chemins#**

Directeur de la publication :  
Jérôme Gabiaud  
Rédaction/diffusion :  
Céline Péronneau-Landry /  
Béatrice Bret / Valérie Deletraz /  
Céline Coupat / Huguette Drid  
Photos : Mairie / Associations / Com-  
mission Communication / Particuliers  
avec leur accord  
Edition :  
Design graphique : Jaune Pépite -  
Héloïse Baud / Impression : Horspiste  
Génillac

Modèle déposé > Dépôt légal: 2021.  
Imprimé en France